

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation d'une étude d'impact

Article R. 122-3 du code de l'environnement

*Ce formulaire n'est pas applicable aux installations classées pour la protection
de l'environnement*

*Ce formulaire complété sera publié sur le site internet de l'autorité administrative de l'Etat
compétente en matière d'environnement*

Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Date de réception	Cadre réservé à l'administration	N° d'enregistrement
	Dossier complet le	

1. Intitulé du projet

Construction d'un Hôtel de Ville et d'un espace multiservices à CHARTRES

2. Identification du maître d'ouvrage ou du pétitionnaire

2.1 Personne physique

Nom Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

Nom, prénom et qualité de la personne habilitée à représenter la personne morale

RCS / SIRET forme juridique

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Rubrique(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de rubrique et sous rubrique	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la rubrique
Travaux, ouvrages, aménagements ruraux et urbains 36° Travaux ou construction soumis à permis de construire sur le territoire d'une commune dotée, à la date du dépôt de la demande, d'un PLU ou d'un document d'urbanisme en tenant lieu ou d'une carte communale n'ayant pas fait l'objet d'une évaluation environnementale	Travaux ou constructions réalisés en une ou plusieurs phases, lorsque l'opération crée une SHON supérieure ou égale à 10 000 mètres carrés et inférieure à 40 000 mètres carrés.

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet

Réalisation d'un Hôtel de Ville doté d'un espace accueil multiservices, d'une grande salle de réception, de la salle des conseils transformable en auditorium, d'un pôle administratif avec un restaurant pour le personnel, des locaux archives et techniques.
 Réhabilitation de l'Hôtel Montescot, classé patrimoine historique, réservé aux élus et au salon des mariages.
 Construction d'un parc de stationnement souterrain pour les besoins du personnel et des visiteurs.

4.2 Objectifs du projet

La Ville de Chartres, ville-centre d'une agglomération de 110.000 habitants souhaite offrir à ses administrés, dans un lieu unique, central et convivial, l'ensemble des services intéressant leur vie quotidienne.

Cet espace de services unique devra faciliter l'information et les démarches des chartrains qui trouveront en un même endroit les réponses à toutes leurs questions.

Ce projet sera l'occasion d'une réorganisation en profondeur des services à la population. Il répondra également aux besoins de stationnement souterrain des utilisateurs en accès direct depuis le site et des visiteurs.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase de réalisation

Travaux concernant deux opérations:

1°- Pôle administratif : déconstruction des bâtiments existants, réhabilitation et mise en valeur de l'Hôtel Montescot (monument historique) et construction du nouvel Hôtel de Ville. Durée prévisionnelle 30 mois.

2°- Infrastructures et espaces publics : réaménagement de l'espace public environnant et adaptation des réseaux concessionnaires ainsi que des terminaux du parking souterrain existant au projet du pôle administratif.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Pôle administratif composé de trois parties fonctionnelles :

- Le Front Office destiné à l'accueil du public en rez de chaussée, la salle des conseils et l'auditorium en sous-sol, des bureaux en étage.

- Le Back Office abritant un programme de bureaux pour les services internes de la Mairie et une grande salle de réception au sou-sol.

- l'Hôtel Montescot (monument historique) destiné aux bureaux de l'exécutif municipal tout en conservant la salle de réception et la salle des mariages existantes au RDC.

4.4.1 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Permis de démolir
 Permis de construire
 Autorisation spéciale (AC)

4.4.2 Précisez ici pour quelle procédure d'autorisation ce formulaire est rempli

Permis de construire

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale (assiette) de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur
Surface des infrastructures et espaces publics	11 360 m ²
Surface du terrain - pôle administratif	4 867 m ²
Surface de plancher Hôtel Montescot	1 820 m ²
Surface de plancher des nouveaux bâtiments	12 035 m ²
Surface de plancher totale du nouveau pôle administratif	13 665 m ²
Niveaux en superstructure	R + 3
Niveaux en infrastructure	R-5 dont 277 places de parkings
Niveaux totaux	9

4.6 Localisation du projet**Adresse et commune(s) d'implantation**

Ville de CHARTRES (28)
 Périmètre d'intervention délimité par la rue de la Mairie (nord), la rue Saint Michel (est), la rue au Lin (sud), la Place des Halles (ouest). voir annexe 5
 Le volet infrastructure comprend la Place des halles, la rue Daniel Boutet, la rue de la Mairie, la rue au Lin, la rue Saint Michel la rue Montescot, la rue de la Poêle Percée, la Place de l'Etape au vin. voir annexe 6

Coordonnées géographiques¹

Long. ___° ___' ___" ___ Lat. ___° ___' ___" ___

Pour les rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32° ; 41° et 42° :

Point de départ : Long. ___° ___' ___" ___ Lat. ___° ___' ___" ___

Point d'arrivée : Long. ___° ___' ___" ___ Lat. ___° ___' ___" ___

Communes traversées :

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une étude d'impact ?

Oui Non

4.7.2 Si oui, à quelle date a-t-il été autorisé ?

4.8 Le projet s'inscrit-il dans un programme de travaux ?

Oui Non

Si oui, de quels projets se compose le programme ?

Pas de lien fonctionnel avec d'autres travaux

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

5.1 Occupation des sols

Quel est l'usage actuel des sols sur le lieu de votre projet ?

Equipements et espaces publics: hôtel de Ville, maison de l'archéologie, place et rues publiques.

Existe-t-il un ou plusieurs documents d'urbanisme (ensemble des documents d'urbanisme concernés) réglementant l'occupation des sols sur le lieu/tracé de votre projet ?

Oui

Non

Si oui, intitulé et date d'approbation :
Précisez le ou les règlements applicables à la zone du projet

PLU approuvé le 23 septembre 2004

PSMV approuvé le 31 juillet 2007

Pour les rubriques 33° à 37°, le ou les documents ont-ils fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui

Non

5.2 Enjeux environnementaux dans la zone d'implantation envisagée :

Complétez le tableau suivant, par tous moyens utiles, notamment à partir des informations disponibles sur le site internet <http://www.developpement-durable.gouv.fr/etude-impact>

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ou couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
en zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (régionale ou nationale) ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

dans une aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine ou une zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La Ville de Chartres possède un secteur sauvegardé depuis juin 1971. Le plan de sauvegarde et de mise en valeur traduit la conservation du patrimoine historique dans son expression d'ensemble urbain et une gestion dynamique de la Ville dans ses dimensions sociales, économiques et fonctionnelles.
dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles ou par un plan de prévention des risques technologiques ? si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Mais le projet est situé hors périmètre de ce plan
dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une zone de répartition des eaux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	ZRE Cenomanien, Albien
dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à l'alimentation humaine ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un site inscrit ou classé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Partiellement intégré dans le secteur sauvegardé de Chartres défini par le Plan de Sauvegarde et de Mise en Valeur
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
d'un site Natura 2000 ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Zone Spéciale de Conservation (ZSC) de Luisant, visant la conservation des types d'habitats et des espèces animales et végétales figurant aux annexes I et II de la Directive "Habitats", à 2 km.
d'un monument historique ou d'un site classé au patrimoine mondial de l'UNESCO ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Hôtel Montescot classé Monument Historique en 1939 pour les façades et les toitures. Aires de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine (AVAP), loi dite "Grenelle II" du 12 juillet 2010.

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Domaines de l'environnement :	Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources			
engendre-t-il des prélèvements d'eau ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
est-il excédentaire en matériaux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Excédent de terre en phase travaux, durée estimée à 2 mois.
est-il déficitaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Utilisation de matériaux de construction en phase travaux. La minimisation des impacts sera instrumentalisée à travers la "Charte Chantier à faibles nuisances".
Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Milieu naturel			
est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante faune flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
est-il susceptible d'avoir des incidences sur les zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Risques et nuisances	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Commodités de voisinage	Est-il source de bruit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
	Engendre-t-il des odeurs ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
	Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
	Engendre-t-il des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
	Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>

	Engendre-t-il des émissions lumineuses ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Respect de la "Charte Lumière"
	Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Pollutions	Engendre-t-il des rejets polluants dans l'air ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des rejets hydrauliques ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Rejet d'eaux pluviales et d'eaux vannes dans le réseau d'assainissement de la Ville en accord avec les réglementations en vigueur.
	Si oui, dans quel milieu ?			
	Engendre-t-il la production d'effluents ou de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Production d'effluents et de déchets non dangereux, inertes, en phase travaux. Production d'effluents et de déchets non dangereux, inertes, en phase exploitation, propres à l'utilisation d'un bâtiment tertiaire et en respect de la réglementation en vigueur.
Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme / aménagements) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets connus ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une étude d'impact ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Situé en coeur de ville, ce projet n'a aucun impact sur la flore, la faune ou les ressources naturelles; il devrait être dispensé d'une étude d'impact.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

	Objet
1	L'annexe n°1 intitulée « Informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publiée ;
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

	Objet
Annexe 1 - Zones protégées	
Annexe 2 - PPRI Chartres	
Annexe 3 - ZRE Chartres	
Annexe 4 - Extrait du PSMV	
Annexe 5 - Pôle administratif	
Annexe 6 - Périmètre d'intervention	

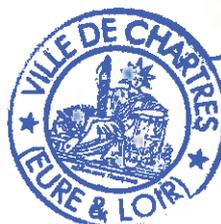
9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Fait à Chartres le, _____

Signature

Pour le Député Maire
l'Adjointe déléguée,



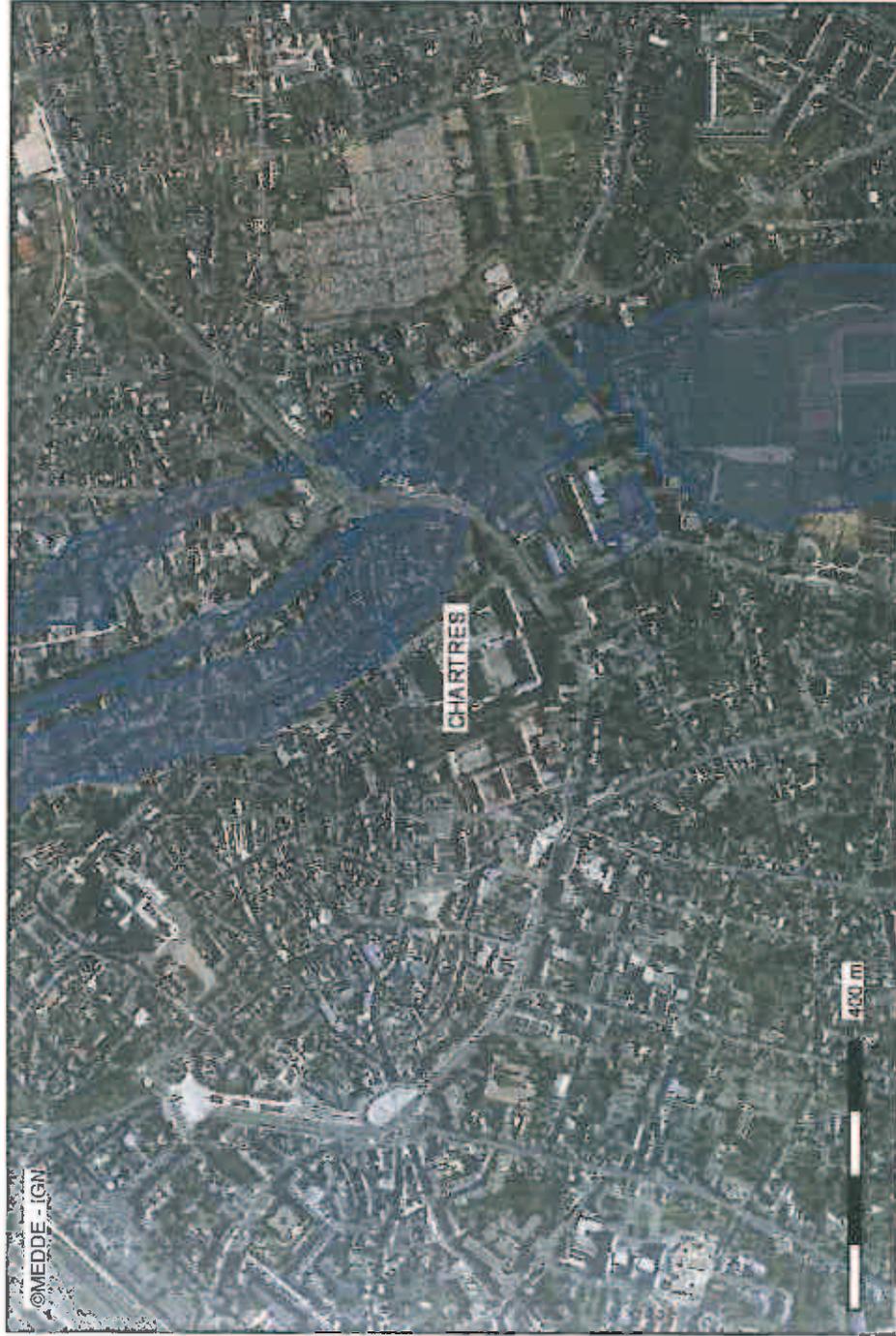
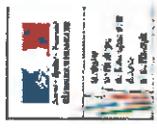
Elisabeth BARRAULT

Carte Zones protégées

source : Inventaire National du Patrimoine Naturel



Cartographie des risques en Eure-et-Loir



Date d'impression : 26-11-2012

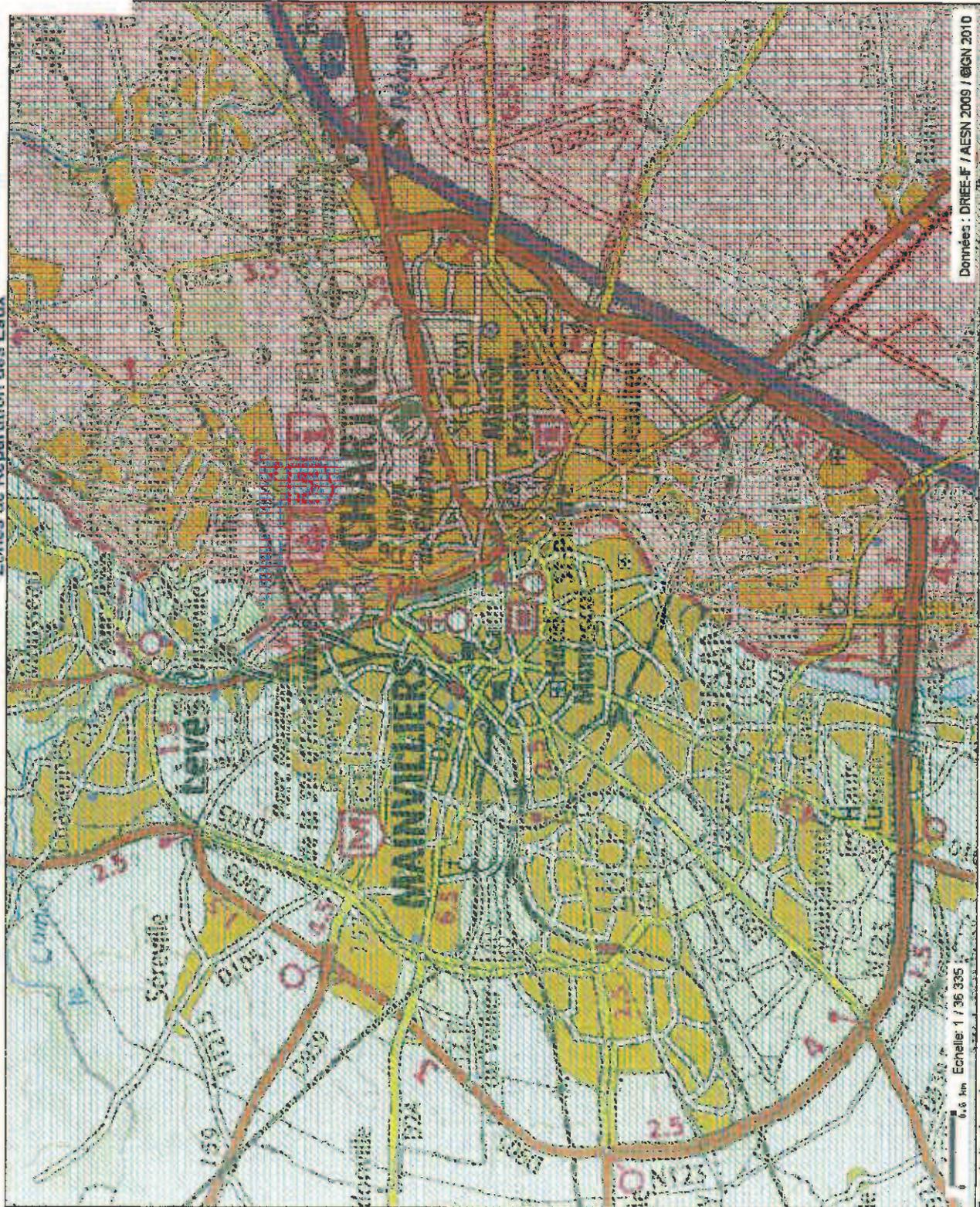


Description :

Cartographie des risques en Eure-et-Loir - Information Acquireurs Locataires - Source : <http://cartorisque.prim.net>

Les documents officiels et opposables aux tiers peuvent être consultés à la mairie ou à la préfecture.

Zones de Répartition des Eaux



Données : DRIFE-F / AESN 2009 / ©IGN 2010

- Contenu de la carte
- Annotations
 - Zones de Répartition des Eaux (ZRE)
 - Beauce
 - Cenomanien
 - Champigny
 - Albien
 - Communes du bassin et leur classement en ZRE
 - Départements
 - Commune
 - Référentiel (IGN de France métropole)

Tous droits réservés.

Document imprimé le 26 Novembre 2012, serveur Carmen v2, <http://carmen.developpement-durable.gouv.fr>, Service: DRIFE Ile-de-France.

Maître d'ouvrage	Conseil en développement	
VILLE DE CHARTRES Place des Halles 28019 Chartres Cedex Service en charge du projet Direction Générale des Services Techniques Centre Technique Municipal 2 rue Edmond Poillot 28000 Chartres Tél. : 02 37 88 43 80 Fax : - MAIL: didier.jauregui@ville-chartres.fr	2DKS 17, passage Saint-Bernard - 75011 PARIS Tél. : 06 13 97 72 53 Fax : 01 48 07 10 71 MAIL: daniel@atelier2dks.com	
	Économie de la construction	
	CB ECONOMIE 1, allée des Atlantes - 28000 CHARTRES Tél. : 02 37 34 81 89 Fax : 02 37 34 81 89 MAIL: contact@cb-eco.fr	
Architecte mandataire	Paysagiste	
WILMOTTE & ASSOCIES 68 rue du Faubourg Saint Antoine 75012 Paris Tél. : 01 53 02 22 22 Fax : 01 43 44 17 11 MAIL: emmanuel.brelot@wilmotte.fr xavier.turk@wilmotte.fr	NEVEUX - ROUYER 27 avenue de Paris - 78 000 VERSAILLES Tél. : 01 39 51 53 53 Fax : 01 39 51 42 27 MAIL: neveux-rouyer@wanadoo.fr	
ACMH	Acousticien	
G.TROUVÉ - F. TCHEPELEV 2ter rue de la Croix Bonnard 28000 Chartres Tél. : 02 37 35 51 46 Fax : 02 37 90 83 68 MAIL: archi.pat@orange.fr	POINT D'ORGUE 37 rue Benjamin Delessert - 93500 PANTIN Tél. : 06 78 19 41 28 Fax : 09 59 85 88 05 MAIL: ddupouy@pointdorgue.fr	
BET - Structure	Concepteur lumière	
WERNER SOBEK gmbh & co.kg Albst.14 - 70597 STTUTGART - Allemagne Tél. : +49 711 76 750 56 Fax : +49 711 76 750 44 MAIL: lucio.blandini@wemersobek.com	COSIL 5, rue de Charonne - 75011 PARIS Tél. : 01 43 14 26 04 Fax : 01 43 14 26 05 MAIL: cosil@cosil.net	
BET - Gestion des fluides et électricité	VRD	
DELAGE & COULIOU 4 rue Louis Pasteur - 28630 LE COUDRAY Tél. : 02 37 34 05 04 Fax : 02 37 30 10 51 MAIL: hdv@delage-couliou.com	VERDI (ARRAS) 28 rue de Châteaudun 62 000 ARRAS Tél. : 03.21.15.13.08 Fax : 03.21.15.68.49	VERDI (LUISANT) 9, rue de l'orme de sours 28600 LUISANT Tél. : 02 37 90 12 54 Fax : 09 72 12 89 30 MAIL: faugniers@verd-ingenierie.fr ocarpenier@verd-ingenierie.fr
	BET- Electricité Montescot et SSI générale	
Contrôleur Technique		
PSL ELECTRICITÉ 1, allée des Atlantes - 28000 CHARTRES Tél. : 02 37 30 06 94 Fax : 01 48 07 10 71 MAIL: hdv@delage-couliou.com	SOCOTEC 32 rue Jean Rostand Tél. : 02 37 88 18 50 Portable : 06 13 94 86 32 MAIL: helene.bemier@socotec.com	
BET- Gestion des fluides pour Montescot	SPS	
SAISON-PARAGOT 1, allée des Atlantes - 28000 CHARTRES Tél. : 02 37 88 02 80 Fax : 02 37 88 02 89 MAIL: hdv@delage-couliou.com	DALEO CONSEILS ZI les portes de Chambord 5 rue Gustave Eiffel - 41500 MER Tél. : 02 54 52 20 30 MAIL: julien.nouvellon@daleoconseils.fr	

HOTEL DE VILLE DE CHARTRES

DOSSIER DE DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUIRE NOTICE ARCHITECTURALE

Phase	Dessiné par	1ère émission	Niveau	Echelle
PC	WILMOTTE & ASSOCIES TROUVE-TCHEPELEV / NEVEUX-ROUYER			
	Date	Numéro	Indice	Format
	19 septembre 2013	PC - 04 - 01	-	A4

HOTEL DE VILLE DE CHARTRES
DOSSIER DE DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUIRE

PC - 04 - 01

NOTICE ARCHITECTURALE

(Article R. 431-8 du code de l'Urbanisme)



1

L'ETAT INITIAL DU TERRAIN ET DE SES ABORDS

2

LES PARTIS RETENUS POUR ASSURER L'INSERTION DU PROJET DANS SON ENVIRONNEMENT

3

TRAVAUX DE RESTAURATION SUR L'HOTEL MONTECOT

4

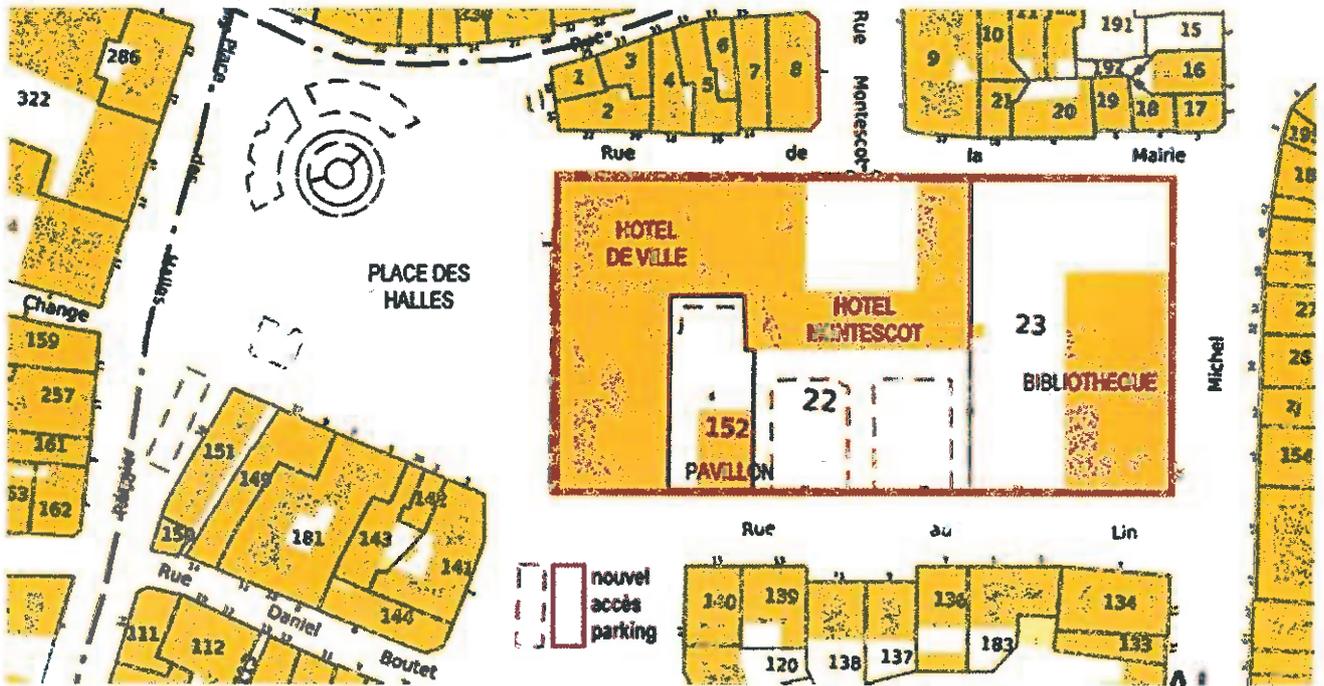
LES AMENAGEMENTS PAYSAGERS

Septembre 2013

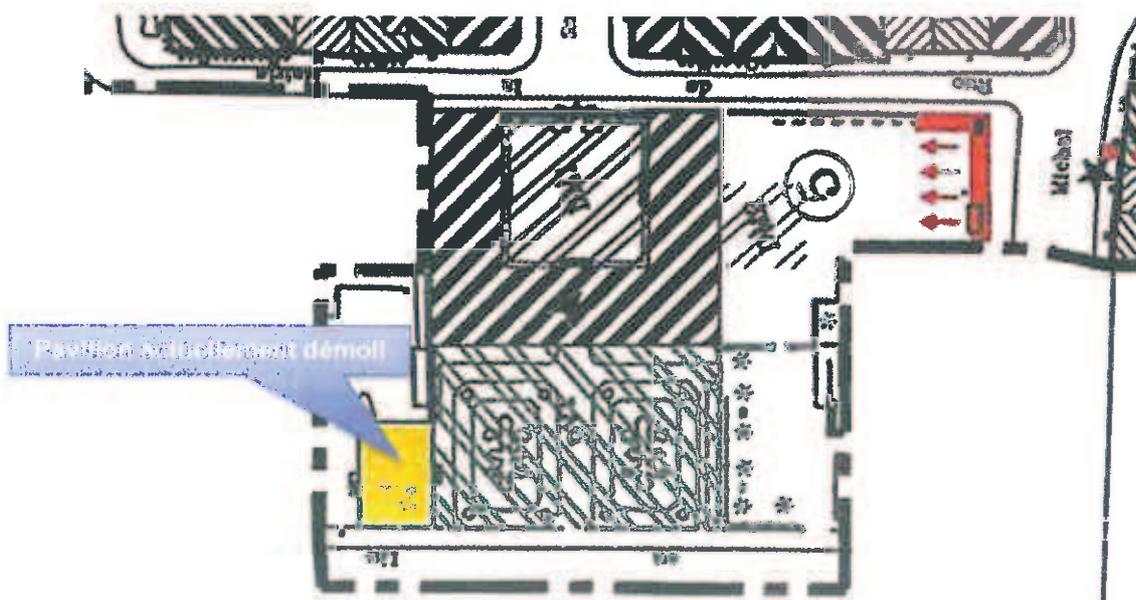
1- L'ETAT INITIAL DU TERRAIN ET DE SES ABORDS

1.1. Le terrain

Situé dans la ville de Chartres, le terrain est composé par les parcelles n° 22, 23 et 152 (section AL), d'une surface totale de 4836 m², constituant la même propriété foncière. Il est desservi à nord par la Rue de la Mairie, à l'est par la Rue Saint-Michel, à sud par la Rue au Lin et à l'ouest par la Place des Halles. Vis-à-vis la réglementation, le terrain se situe à cheval sur l'emprise du PSMV de Chartres et l'emprise du PLU en zone UAa.



Extrait du plan cadastral



Extrait du PSMV

1.2. Constructions existantes:

- Un hôtel particulier du XVIIème siècle classé Monument Historique en 1939 appelé **Hôtel Montescot** se situe dans le PSMV rue de la Mairie sur la parcelle cadastrée n°22.
- Une aile construite en 1962 place des Halles se rattache rue de la mairie à l'hôtel Montescot dont elle est mitoyenne. Cette construction est située en zone UAa du PLU et elle est desservie par la place des Halles et la rue de la Mairie, sur la parcelle cadastrée n°152.
- Un bâtiment appelé pavillon en béton, construit en 1962, est repéré comme bâtiment à démolir, dans la zone du PSMV sur la parcelle cadastrée n°152. Ce bâtiment a été déconstruit en juillet 2013.
- Un bâtiment bibliothèque, construit en 1962 et affecté actuellement aux services de l'archéologie de la ville de Chartres. Il est situé en zone UAa du PLU sur la parcelle cadastrée n°23, longeant la rue Saint-Michel depuis la rue de la Mairie jusqu'à la rue au lin.
L'ensemble des bâtiments de 1962 fait parti d'un projet d'hôtel de ville inachevé de l'architecte Maunoury. En effet l'aile Est adossé à l'hôtel Montescot n'a jamais été réalisée.

1.3. Végétation & éléments paysagers existants :

- L'unité foncière est essentiellement minérale DM1 et DM2, excepté un jardin DV1 sur la parcelle n°152 à conserver dans le PSMV. Il n'existe pas d'arbre à haute tige remarquable à conserver. Le jardin est essentiellement composé de pelouse et arbuste type Buxus et Taxus.

2. LES PARTIS RETENUS POUR ASSURER L'INSERTION DU PROJET DANS SON ENVIRONNEMENT :

Le projet du nouvel hôtel de ville de Chartres permet de réaffirmer les racines historiques de la ville en donnant plus de visibilité à l'hôtel de Montescot et en faisant de lui l'élément central du nouveau projet.

Le projet s'adosse de part et d'autre des pignons de l'hôtel Montescot afin qu'il retrouve son statut d'hôtel urbain entre cour et jardin.

Les deux ailes contemporaines seront articulées autour du Monument Historique, en le mettant en valeur. Il devient le cœur politique du nouvel ensemble architectural, créant ainsi un dialogue entre l'ancien et le contemporain.

2.1 L'aménagement du terrain, en indiquant ce qui est modifié ou supprimé

Les deux bâtiments construits en 1962 – Hôtel de Ville, Bibliothèque - seront déconstruits. Les nouveaux bâtiments prendront une emprise au sol complétant le projet Maunoury, de façon à centrer l'Hôtel Montescot dans le nouvel ensemble architectural et urbain. Contrairement à l'état actuel, tout le cœur d'îlot sera rendu un espace public accessible aux piétons, étant les zones à prédominance minérale (DM1 et DM2) et végétale (DV1) préservées. Le jardin Montescot sera reconfiguré en fonction de la géométrie du projet, mais gardera la nature classique de son dessin.

2.2 L'implantation, l'organisation, la composition et le volume des constructions nouvelles, notamment par rapport aux constructions ou paysages avoisinants;

Le projet est composé de quatre éléments majeurs.

- 1- **L'Hôtel Montescot**, côté Rue de la Mairie, sera toujours la maison des élus. Avec son implantation en U autour d'une cour d'honneur, il est composé de deux niveaux au-dessus du RDC et deux niveaux en sous-sol. Au RDC les deux grands salons de mariages et de réception seront préservés. Le premier et le deuxième étage auront les bureaux des élus, dont le bureau du Maire. Dans une partie de la aile est, le logement du gardien sera préservé. Les deux sous-sols seront dédiés à des locaux techniques ou du stockage.



2- Le Front Office, côté Place des Halles, sera l'établissement dédié aux citoyens. Avec son implantation en L, il est composé de trois niveaux au-dessus du RDC et de deux niveaux en sous-sol. Le RDC aura des bureaux d'accueil et de service au public, lesquels seront complétés par des bureaux de proximité du premier au troisième étage. Au premier sous-sol il aura l'accès à l'auditorium, qui fera également office de salle de conseil.



3- Le Back Office, côté Rue Saint-Michel, sera l'établissement dédié aux services de la Mairie. Avec son implantation en L, il est composé de deux niveaux au-dessus du RDC sur la partie inscrite au PSMV contiguë au monument historique, et de trois niveaux pour du côté de la rue au lin reconstruite après guerre. Du RDC jusqu'au troisième étage, les plateaux seront dédiés aux bureaux. Le premier sous-sol aura le restaurant du personnel, les installations de la police municipale et le local de vidéosurveillance, ainsi que des vestiaires pour le personnel. Le deuxième sous-sol abritera la plupart des locaux techniques de l'Hôtel de Ville, ainsi que l'office traiteur qui servira la grande salle de réception. Enfin, au troisième sous-sol, les archives de la Mairie.

Sous le jardin Montescot, la grande salle de réception aura des communications fonctionnelles avec le Front Office et le Back Office, ainsi qu'avec l'Hôtel Montescot, grâce à la mezzanine qui surplombe le grand foyer. De cette façon, il s'assume en tant que le grand espace de convergence de l'ensemble, en offrant à la ville une surface polyvalente de 770m². Au niveau de la sécurité, cet espace dispose de dégagements indépendants sur le cœur d'îlot et la rue au Lin.

- 4- **Le parc de stationnement souterrain** sera enfin composé par les locaux existants sous la place des Halles, du premier au cinquième sous-sol, et les locaux à construire sous le nouvel Hôtel de Ville, du troisième au cinquième sous-sol. L'entrée et la sortie actuelles des véhicules seront communes aux deux parkings, en les rendant ainsi une seule entité. Les accès et les dégagements piétons, par contre, seront indépendants. Le nouveau parking associé à l'ancien ouvrage aura une capacité d'environ 700 places, dont 38 places réservées aux élus. D'autres emplacements pourront être prioritairement attribués au personnel de l'hôtel de ville la semaine et rendu au public les week-ends.

2.3 Le traitement des constructions, clôtures, végétations ou aménagements situés en limite de terrain

En limite de terrain, la double peau vitrée forme l'écran caractéristique du nouvel Hôtel de Ville. Son calepinage part du niveau de la place des Halles et reste constant sur la plupart du périmètre de la parcelle. Cependant, la partie surbaissée de l'aile Est aura un traitement de façade minéral sans double-peau, de manière à singulariser et alléger le volume.

La déclivité (ou dénivellation) naturelle des rues, surtout côté Rue Saint-Michel, est gérée par un soubassement en grès d'Inde type Kandla, couleur grise, qui fera également le revêtement de sol du jardin Montecot. Enfin, la limite de la parcelle côté sud sera marquée par la différence de niveau entre le plateau du jardin Montecot et la déclivité de la Rue au Lin, sans autre moyen de clôture.

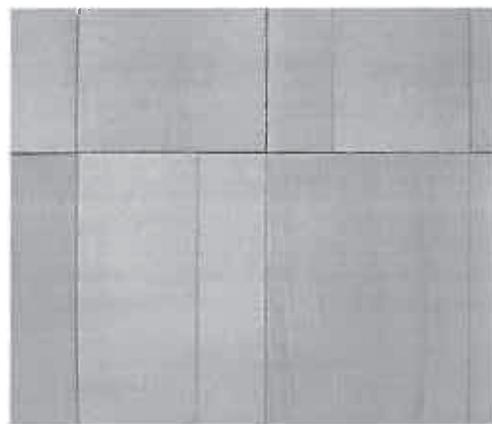


2.4 Les matériaux et les couleurs des constructions

Les matériaux ont été choisis afin de s'inscrire à la fois dans une démarche environnementale mais aussi locale, s'harmonisant parfaitement avec l'existant.

- 1 **Les façades en périphérie** sont composées par des modules variables en pierre calcaire locale (type Berchères ou pierre de Souppes) et par des baies en double vitrage avec châssis bois intégrés dans l'épaisseur des murs, qui s'ouvrent librement pour chercher des points de vue marquants. Cette première peau est doublée du côté extérieur d'une deuxième peau en vitrage clair, avec un calepinage fixe de 1,35m de large.
- 2 **Les façades des angles intérieurs du cœur d'îlot** sont des façades-rideau en double vitrage afin de refléter le monument historique. Ces façades reprennent un calepinage constant, tel comme le double peau, mais ne sont pas doublées.
- 3 **Le dernier niveau** est lu en tant qu'un attique en retrait par rapport à la première peau de la façade, au-dessus de la ligne d'égout. Habillé de ventelles thermolaquées, couleur anthracite, s'inspirant ainsi de la composition chromatique de l'Hôtel Montescot. Cet attique appuyé sur la façade en pierre place l'égout du projet au niveau de l'égout de l'Hôtel Montescot.
- 4 **Les ailes s'adossant de part et d'autre de l'hôtel Montescot**, sont surbaissées sous le niveau d'égout du monument historique et ne dispose que d'un étage sur rez-de-chaussée. Ces deux ailes sont entièrement vitrées afin d'alléger la jonction entre l'ancien et le moderne.
- 5 **Les profils de rive métalliques horizontaux**, en "U", couleur anthracite, décomposent l'ensemble des façades par niveau. Ils font tout le contour des bâtiments, intégrés dans l'épaisseur de la première peau, garantissant ainsi l'unité et la cohérence géométrique du projet. Les trois premiers niveaux ont le traitement mentionné dans les points 1 et 2 (ci-dessus) et le dernier niveau a le traitement évoqué dans le point 3 (ci-dessus).
- 6 **Les toitures végétalisées**, composées d'un mélange de sedums, participent à la haute qualité environnementale de l'ensemble. Elles sont encadrées en périphérie, par le bardage de l'attique qui se retourne horizontalement. Au centre de ces toitures, des ventelles couleur anthracite couvrent les locaux techniques nécessaires aux installations de climatisation. La toiture végétalisée participe à l'absorption des eaux de pluies limitant le rejet et renforce l'isolation thermique des toitures en améliorant naturellement le confort à l'intérieur des locaux.

7 Le soubassement en grès d'Inde type Kandla, de couleur grise, gère les différences de niveau entre la rigueur géométrique du projet et le profil variable des rues. Cette pierre est également utilisée dans les surfaces minéralisées en cœur d'îlot, formant le plateau commun à l'Hôtel Montescot et aux nouveaux bâtiments. Toutes les marches et rampes seront faits en déclinant ce parement avec des différentes finitions.



2.5 Le traitement des espaces libres, notamment les plantations à conserver ou à créer

Voir le chapitre 4 de la présente notice "Les aménagements paysagers".

2.6 Le traitement des espaces libres, notamment les plantations à conserver ou à créer

Voir le chapitre 4 de la présente notice "Les aménagements paysagers".

2.7 L'organisation et l'aménagement des accès au terrain, aux constructions et aux aires de stationnement

Au niveau de l'accessibilité, le but du projet est de rendre le nouvel Hôtel de Ville facilement accessible de toute part et à tous les citoyens, ce que est emphatisé par la perméabilité du cœur d'îlot depuis la Rue de la Mairie et la Rue au Lin.

L'Hôtel Montescot garde son accès à la Cour d'Honneur, à nord, par la Rue de la Mairie, ainsi que son accès au sud, depuis le jardin. L'accès public sera assuré par la nouvelle aile vitrée, du côté ouest, rendant l'Hôtel Montescot accessible aux personnes à mobilité réduite. Cette aile aura son accès au niveau de la rue et abritera une rampe à l'intérieur pour faire la connexion avec le niveau noble du Monument Historique.

Le Front Office et le Back Office ont ses foyers vitrés de part et d'autre, créant ainsi des traversées visuelles qui annoncent les accès principaux aux nouveaux bâtiments. Le Front Office est accessible depuis la Place des Halles et le cœur d'îlot. Le Back Office, par contre, est accessible aux fonctionnaires de la Mairie par le cœur d'îlot, étant accessible depuis la rue Saint Michel à une cote plus basse, en demi-niveau, pour les livraisons et l'accès au transformateur public.

Le nouveau parc de stationnement sera accessible par le carrefour des Halles, grâce à un nouveau volume vitré qui se situera dans l'alignement de la rampe de sortie de véhicules existante. Les accès au parking existant restent dans les mêmes emplacements.

3. TRAVAUX DE RESTAURATION SUR L'HOTEL MONTESCOT

3.1 Préambule

- L'hôtel historique au cœur de l'îlot, nommé hôtel Montescot, est classé au titre des Monuments Historiques en 1939 pour ses façades et sa toiture. Il garde dans le projet sa fonction de « maison des élus » recevant les bureaux du cabinet du maire, des adjoints et des proches collaborateurs. Ce bâtiment conserve ses grandes salles des réceptions officielles au rez-de-chaussée. L'aile Est conserve son logement de gardien.

3.2 Travaux de restauration extérieure:

- Menuiseries extérieures :
- Les portes extérieures, anciennes, sont conservées et restaurées. Trois portes donnent sur la cour d'honneur et une porte sur le jardin. Les serrureries du XVII^{ème} siècle et les portes sont protégées et font partie des seules menuiseries qui ont été conservées après le bombardement de 1944.
- L'ensemble des fenêtres anciennes et classées monuments historiques, a disparu pendant le bombardement de 1944. Elles ont été remplacées par des fenêtres frêles vers 1962 composées des verres « float » de faible épaisseur (1,5mm à 2mm). On propose de remplacer ces fenêtres modernes, par un modèle similaire étanche à l'eau et à l'air et répondant aux exigences de la RT 2005. Les fenêtres extérieures seront d'aspect similaire à petits carreaux et petits bois de sections et mouluration identique. En revanche, la profondeur de la feuillure sera dimensionnée afin de recevoir des verres Coloniales Isolant de 3,5 mm d'épaisseur avec une face extérieur en verre soufflé de Saint-Just, afin de conserver le reflet des verres anciens.
- Les volets intérieurs seront conservés.
- Les serrureries anciennes des fenêtres et les espagnolettes seront conservés et réutilisés. Les crémones modernes seront par des espagnolettes de type Ferronnerie André. Les fenêtres et volets seront posés sur paumelles à vases travaillées.
- Les meneaux et traverses existants seront conservés.
- Le portail de la cour, en chêne, sera conservé et mis en peinture.
- L'ensemble des menuiseries sera peint dans une couleur identique à l'existant. A savoir :
 - Fenêtres : bleu/gris type Farrow & Ball - réf n°85 Oval Room
 - Portes et portail: vert bronze type Farrow &Ball - réf n° 31 Railings
- Maçonneries-enduits-pierre de taille
- Le parement en pierre et en brique des façades sera nettoyé à l'eau par la pulvérisation d'un algicide (sans pression) et un léger brossage manuel des parements.
- Un rejointoiement en recherche sera effectué sur les joints les plus dégradés, avec un mortier

d'une composition à base de chaux et de sable de couleur et granulométrie similaire.

- Certaines pierres de parement dégradées seront remplacées par une pierre calcaire similaire provenant de Saint-Maximin pour les parements unis et de Berchères pour les pierres saillantes, moulurées, structurelles et de soubassement.
- La cause de leur dégradation est l'imprégnation des eaux de pluies stagnante sur les parties saillantes de la façade. Nous prévoyons donc d'habiller de plomb l'ensemble des parties saillantes en pierre non protégées qui laissent les eaux de pluie pénétrer dans la maçonnerie (corniches, bandeaux, dessus de lucarnes). Les bandeaux en briques seront entièrement rejointoyés ainsi que les caniveaux de pierre en pied de mur.
- Les trois bas-reliefs au-dessus des portes sur cour seront dépoussiérés et nettoyés avec des compresses imprégnées pour dissoudre les particules durcies.
- La couverture et charpente :
- Le bombardement de 1944 et l'incendie qui s'en suivit ont induit le remplacement de la charpente du logis central et de l'aile ouest. Toute la couverture a été remplacée en 1962 et demeure en bon état. Quelques réparations ponctuelles seront faites sur la charpente au niveau des sablières. On distingue en partie haute de la façade des fissures générées par l'entrée d'eau par la corniche et la poussée des fermes dont les assemblages dégradés reposent sur cette même corniche.
- La couverture en ardoise d'Angers (type 12h1-30x20-4,5mm) est conservée et repiquée partiellement. La couverture du versant ouest de la façade ouest sera complétée en bas de pente sur son égout, après la démolition du bâtiment de jonction à l'aile de la place des Halles de 1962.

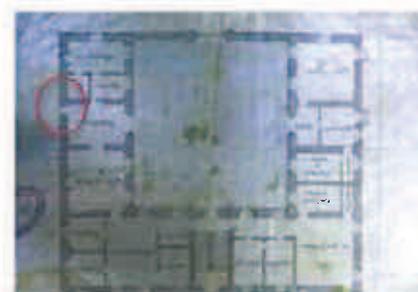
3.3 Les impacts extérieurs sur l'hôtel Montescot:

Jonctions avec les bâtiments neufs : Continuité bâtie sur la rue de la mairie

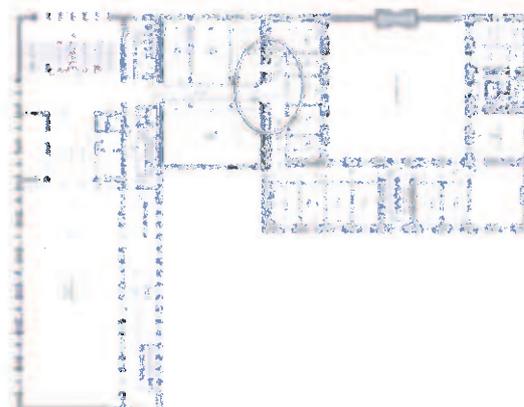
Le projet du nouvel hôtel de ville de Chartres prévoit de créer autour du bâtiment historique de l'hôtel de Montescot des nouveaux équipements formant un nouvel pôle administratif autour de l'*Hôtel de ville* historique, composé de trois bâtiments ayant leurs façades sur la rue au Lin, la rue Saint-Michel la rue de la mairie et la place des Halles. Afin de faciliter leur liaison les bâtiments seront connectés entre eux. À l'Est et à l'Ouest de l'hôtel Montescot, les bâtiments surbaissés à R+1 s'adosseront à l'ancien hôtel par un volume simple en verre de part et d'autre, donnant une continuité bâtie sur la rue de la Mairie. Ces volumes à R+1 permettront la liaison avec l'ancien hôtel en utilisant des percements existants dans les pignons de l'hôtel Montescot.

Reconstitution de la façade Ouest de l'hôtel :

Après la démolition du bâtiment de jonction construit en 1962 à l'Ouest de l'hôtel Montescot, on prendra soin de reconstituer la façade et ses ouvertures visibles sur les plans antérieurs (plan ci-contre datant du milieu du XIX^{ème} siècle). Cependant cette façade exposée à l'Ouest et donnant sur une venelle n'avait que trois travées de baies.



- Les enduits de la façade Ouest de l'hôtel Montescot seront reconstitués après la démolition du bâtiment de jonction de 1962.



3.4 Les travaux intérieurs sur l'hôtel Montescot:

Seul l'intérieur de l'aile Ouest, entièrement reconstruit en béton après le bombardement de 1944, sera remanié. Les éléments de décors des salons du rez-de-chaussée du corps central, les escaliers, les boiseries et la structure apparente des planchers seront conservés.

Seul l'intérieur de l'aile Ouest, entièrement reconstruit en béton après le bombardement de 1944, sera remanié. Les éléments de décors des salons du rez-de-chaussée du corps central, les escaliers, les boiseries et la structure apparente des planchers seront conservés.

Travaux intérieurs aile Ouest de l'hôtel Montescot:

Afin de rendre accessible et de mettre en sécurité dans tous ses étages l'hôtel Montescot un escalier encloisonné et un ascenseur sont aménagés dans cette aile, dont les planchers ont été créés en béton armé en 1962. Il est prévu l'agencement de cette aile de sanitaires accessible aux PMR.

Travaux intérieurs autres parties de l'hôtel Montescot :

Les seuls travaux prévus sont des travaux de peinture, mise aux normes n'ayant pas d'impact sur la structure et les éléments architecturaux et décoratifs remarquable.

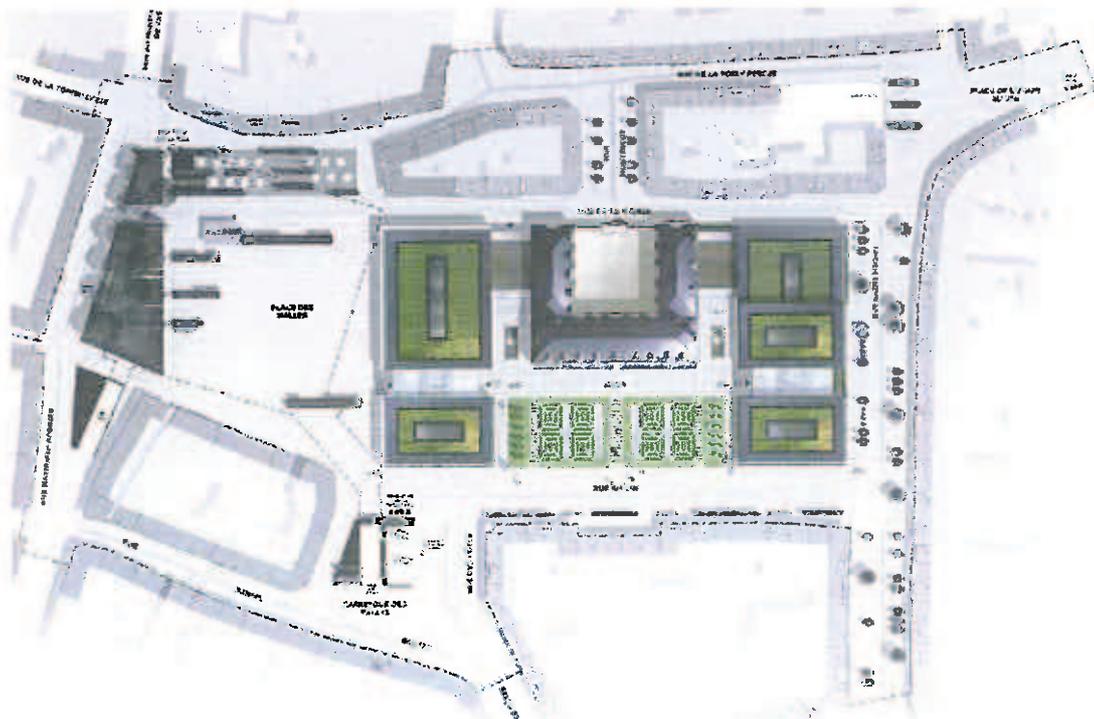
4. LES AMENAGEMENTS PAYSAGERS

4.1 Introduction: les espaces publics

La position centrale de l'hôtel de ville en fait un espace communautaire, ouvert à l'ensemble de la population et aux visiteurs de la ville. Assimilé comme lieu de convergence, le secteur de l'hôtel de ville doit être propice à la multiplicité des usages et doit se prêter autant à l'accueil, qu'aux rencontres, qu'aux évènements divers, à l'image de l'agora ou du forum.

A ce titre, il doit être adapté aux circulations piétonnes et douces. Les espaces publics attenants doivent être pensés pour tous autant que leur perception depuis ses environs doit être identifiable par tous. Il convient à cet effet de hiérarchiser les différents flux de façon à sécuriser les piétons sans négliger les besoins des usagers véhiculés. Ces derniers devront pouvoir se rendre à l'hôtel de ville ou dans son quartier en empruntant son parc de stationnement souterrain. Ce nouvel équipement est l'occasion d'accroître le potentiel d'accueil de ce carrefour urbain. Il nous semble ainsi opportun de proposer une identité propre à ce secteur, justement inscrite dans son territoire, par une maîtrise de l'échelle, et un respect du patrimoine existant.

Nous proposons d'unifier l'ensemble du quartier en laissant une large place aux surfaces minérales ponctuées de quelques émergences végétales. L'inscription linéaire nous semble particulièrement adaptée à ce lieu car elle unifie sa lecture: la déclinaison de ce système sur les différentes strates composant le paysage permet une association homogène et un juste équilibre entre les larges espaces dédiés au public et les plantations.



4.2 Le projet de paysage à l'intérieur de la parcelle

Le projet de paysage propose de reconstituer un jardin au droit de l'hôtel Montescot, dans le gabarit des nouvelles verrières et des bâtiments créés.

Il sera composé de végétaux similaires à l'actuel jardin (buis et vivaces florifères) mais sera en quelque sorte son miroir inversé: les broderies de buis laisseront place aux émergences fleuries et le gazon sera planté de buis strictement taillé à hauteur d'une cinquantaine de centimètres.

Nous retrouverons un vocabulaire commun à l'aménagement de la place des Halles :

- La végétation :

De grands charmes palissés en rideaux apporteront, malgré leurs rigueurs toute classiques, légèretés et transparences par la faible emprise de leurs frondaisons.

Les compositions de buis taillées en tables seront mis en scène sur un tapis engazonné parsemé de bulbes aux floraisons saisonnières.

- Les sols minéraux :

L'espace extérieur sera traité comme un grand parvis composé de dalles de grès grises de dimensions variables en fonction du calepinage du projet. L'assainissement sera traité le plus discrètement possible par la présence de caniveaux à fente d'une largeur de 2 cm rappellent les voliges métalliques des jardins classiques.

Dans le jardin, les cheminements composés de dalles de grès seront structurés en « pas japonais » pour renforcer la présence du jardin, miroir végétal des espaces plus minéraux.

Enfin, les toitures terrasse en végétation extensive, composées de mélanges de sédum, participeront à l'intégration paysagère de l'ensemble et au renfort de la biodiversité locale.



4.3 Les références



Les charmes taillés en rideaux



Les buis et vivaces

LEGENDES

Minimale du projet

Empreinte de l'infrastructure existante

Empreinte de l'infrastructure futur

Niveau d'élévation

Terrain existant en section avec drainage en pente

Niveau d'élévation de la Ville

Terrain en site pré-élevé, couleur enfoncée

Niveau d'élévation de la Ville

Terrain-terrasse végétalisée - mélange de Liliacum

Niveau d'élévation de la Ville

Terrain-terrasse végétalisée - mélange de Liliacum

Niveau d'élévation de la Ville

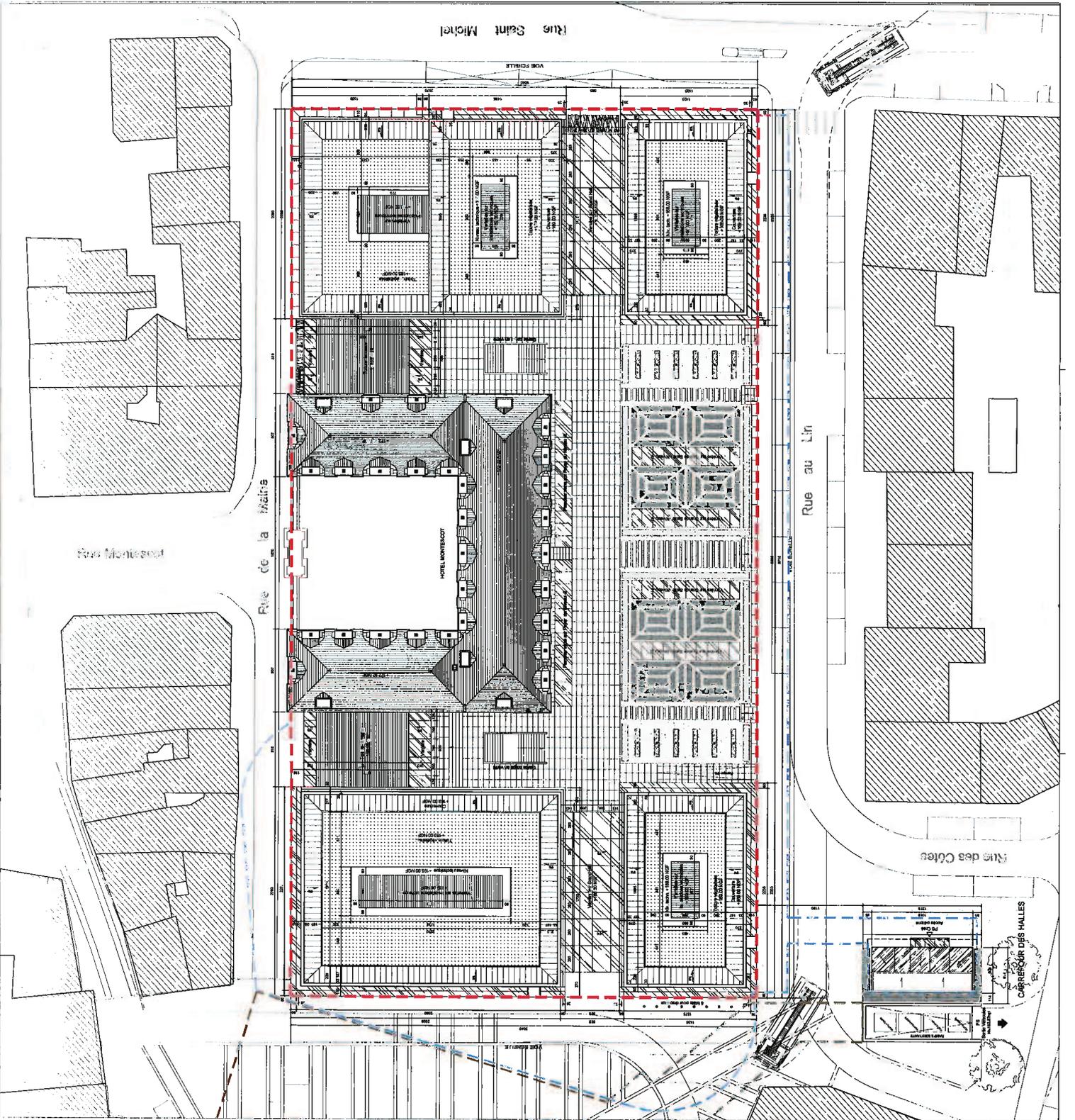
Terrain-terrasse végétalisée - mélange de Liliacum

Verrières et autres surfaces réfléchissantes en verre clair

Indice

Modifications

Date



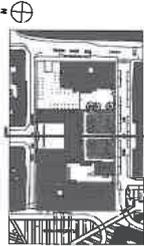
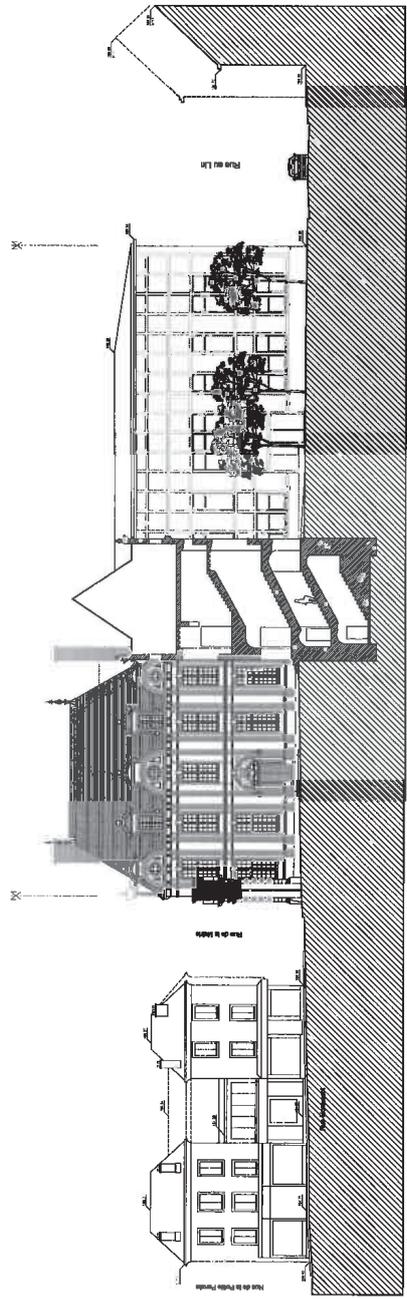
VILLE DE CHARTRES Mairie Centrale 28000 Chartres Centre Tél. : 02 37 32 32 33 Fax : 02 37 32 32 34 M.A.I. : ville.chartres@chartres.com	CONSEIL EN DEVELOPPEMENT 28000 Chartres Tél. : 02 37 32 32 33 Fax : 02 37 32 32 34 M.A.I. : conseil.chartres@chartres.com
OS ECONOMIE 1, rue des Arènes - 28000 CHARTRES Tél. : 02 37 34 88 Fax : 02 37 34 89 M.A.I. : contact@os-economie.fr	PRIVILEGES NÉVELIA - RONDIER 27 rue Jean-Baptiste Dumas - 28000 CHARTRES Tél. : 02 37 31 31 31 Fax : 02 37 31 31 32 M.A.I. : nvelia@nevelia.com
ACTIVITE VERMORELLES WILMOTTE & ASSOCIES 2 rue de la Courbe - 28000 CHARTRES Tél. : 02 37 32 32 33 Fax : 02 37 32 32 34 M.A.I. : wilmotte@wilmotte.com	ARCHITECTES S. THOMAS & L. THOMAS 2 rue de la Courbe - 28000 CHARTRES Tél. : 02 37 32 32 33 Fax : 02 37 32 32 34 M.A.I. : contact@stl-architectes.com
CONSEIL EN DEVELOPPEMENT WERNER SOBEEK GRIN & CO AG 1 rue de la Courbe - 28000 CHARTRES Tél. : 02 37 32 32 33 Fax : 02 37 32 32 34 M.A.I. : contact@wsg-ag.com	CONSEIL EN DEVELOPPEMENT COBIL 28000 Chartres Tél. : 02 37 32 32 33 Fax : 02 37 32 32 34 M.A.I. : cobil@cobil.com
CONSEIL EN DEVELOPPEMENT DELAURE & COLLOU 4 rue Louis Pasteur - 28000 CHARTRES Tél. : 02 37 32 32 33 Fax : 02 37 32 32 34 M.A.I. : contact@delaware-collo.com	VERMORELLES VERMORELLES 28000 Chartres Tél. : 02 37 32 32 33 Fax : 02 37 32 32 34 M.A.I. : vermorelles@vermorelles.com
CONSEIL EN DEVELOPPEMENT PBL ELECTRICITE 2 rue de la Courbe - 28000 CHARTRES Tél. : 02 37 32 32 33 Fax : 02 37 32 32 34 M.A.I. : contact@pbl-electricite.com	CONSEIL EN DEVELOPPEMENT BOCOTEC 28000 Chartres Tél. : 02 37 32 32 33 Fax : 02 37 32 32 34 M.A.I. : bocotec@bocotec.com
CONSEIL EN DEVELOPPEMENT MONTREUIL MONTREUIL 2 rue de la Courbe - 28000 CHARTRES Tél. : 02 37 32 32 33 Fax : 02 37 32 32 34 M.A.I. : contact@montreuil-montreuil.com	CONSEIL EN DEVELOPPEMENT M.A.I. DES CHARTRES 2 rue de la Courbe - 28000 CHARTRES Tél. : 02 37 32 32 33 Fax : 02 37 32 32 34 M.A.I. : mail.chartres@chartres.com

HOTEL DE VILLE DE CHARTRES
DOSSIER DE DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUIRE
PLAN DE MASSE - PROJET

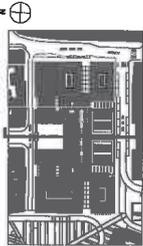
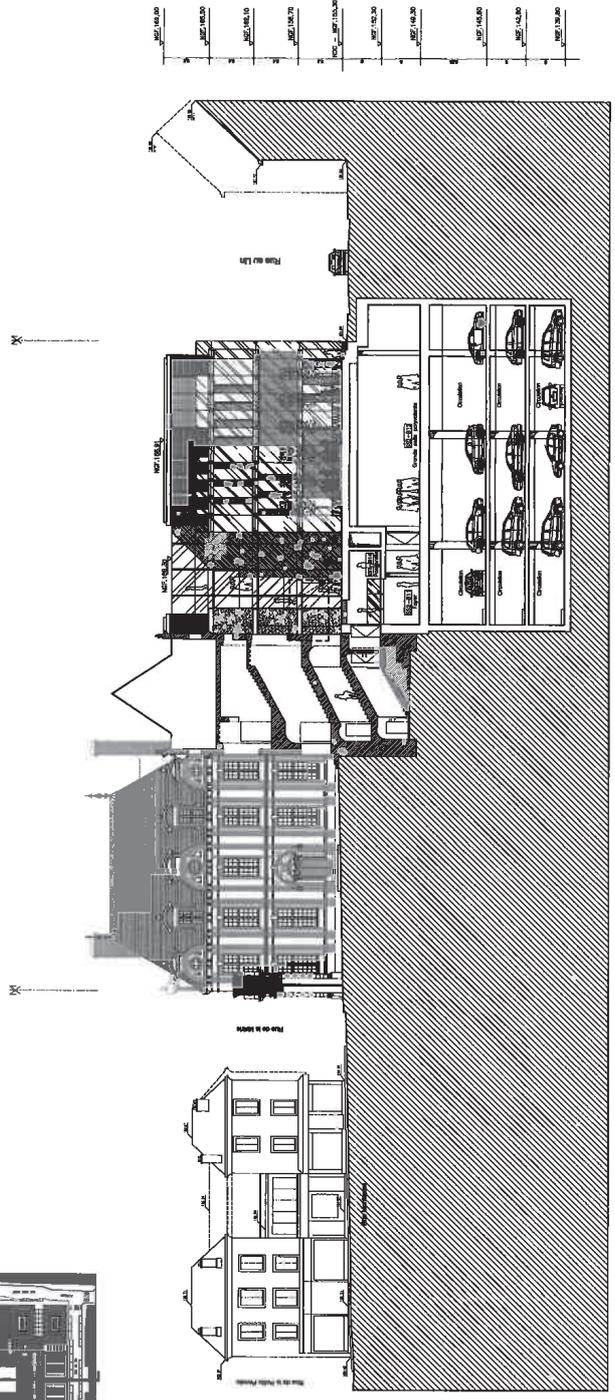
PC	Commune de	Chartres	Date	19 septembre 2013
	Commis par	WILMOTTE & ASSOCIES	Nature	PC - 02 - 02
	Etat	1/200	Échelle	A1

Monteur	
Plombier	
Electricien	
Plâtrier	
Peintre	
Menuisier	
Charpentier	
Maçon	
Travaux publics	
Architecte	
Ingénieur	
Geometre	
Notaire	
Comptable	
Autres	

COUPE TRANSVERSALE - ETAT ACTUEL



COUPE TRANSVERSALE - ETAT PROJETE



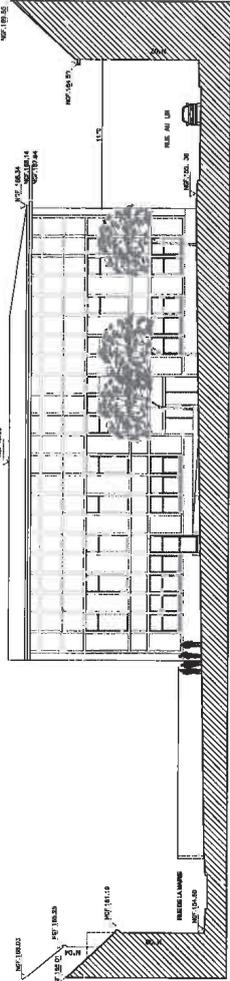
VILLE DE CHARTRES 17, rue de la Madeleine - 28000 CHARTRES Tél : 02 37 42 01 73 Fax : 02 37 42 01 74 Mairie : mairie@ville-chartres.fr	CG ECONOMIE 11, rue de la République - 28000 CHARTRES Tél : 02 37 42 01 73 Fax : 02 37 42 01 74 Mairie : mairie@ville-chartres.fr	WILMOTTE & ASSOCIES 11, rue de la République - 28000 CHARTRES Tél : 02 37 42 01 73 Fax : 02 37 42 01 74 Mairie : mairie@ville-chartres.fr	POINT D'ORGUE 11, rue de la République - 28000 CHARTRES Tél : 02 37 42 01 73 Fax : 02 37 42 01 74 Mairie : mairie@ville-chartres.fr	CHATELAIN & ASSOCIES 11, rue de la République - 28000 CHARTRES Tél : 02 37 42 01 73 Fax : 02 37 42 01 74 Mairie : mairie@ville-chartres.fr	DELAGE & COULLOU 11, rue de la République - 28000 CHARTRES Tél : 02 37 42 01 73 Fax : 02 37 42 01 74 Mairie : mairie@ville-chartres.fr	SAISON-PARADIS 11, rue de la République - 28000 CHARTRES Tél : 02 37 42 01 73 Fax : 02 37 42 01 74 Mairie : mairie@ville-chartres.fr	DALEO CORNELIS 11, rue de la République - 28000 CHARTRES Tél : 02 37 42 01 73 Fax : 02 37 42 01 74 Mairie : mairie@ville-chartres.fr	BOUOTIER 11, rue de la République - 28000 CHARTRES Tél : 02 37 42 01 73 Fax : 02 37 42 01 74 Mairie : mairie@ville-chartres.fr	VERMOREL 11, rue de la République - 28000 CHARTRES Tél : 02 37 42 01 73 Fax : 02 37 42 01 74 Mairie : mairie@ville-chartres.fr	VERMOREL 11, rue de la République - 28000 CHARTRES Tél : 02 37 42 01 73 Fax : 02 37 42 01 74 Mairie : mairie@ville-chartres.fr	VERMOREL 11, rue de la République - 28000 CHARTRES Tél : 02 37 42 01 73 Fax : 02 37 42 01 74 Mairie : mairie@ville-chartres.fr
---	--	--	--	---	---	---	---	---	---	---	---

HOTEL DE VILLE DE CHARTRES
DOSSIER DE DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUIRE
COUPE TRANSVERSALE

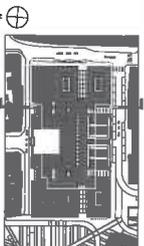
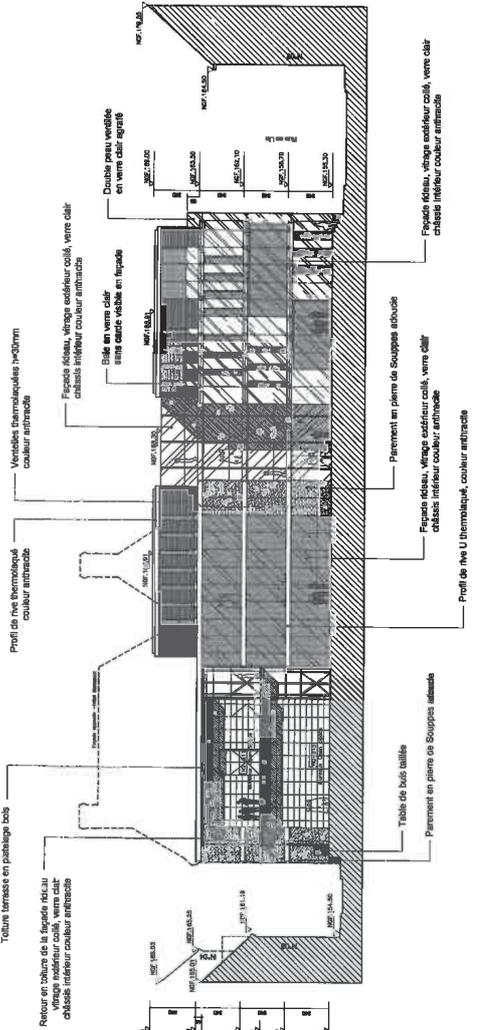
PC	19 septembre 2013	PC - 03 - 01	A1
----	-------------------	--------------	----

LEGENDES

Historique	
Informations	
Date	



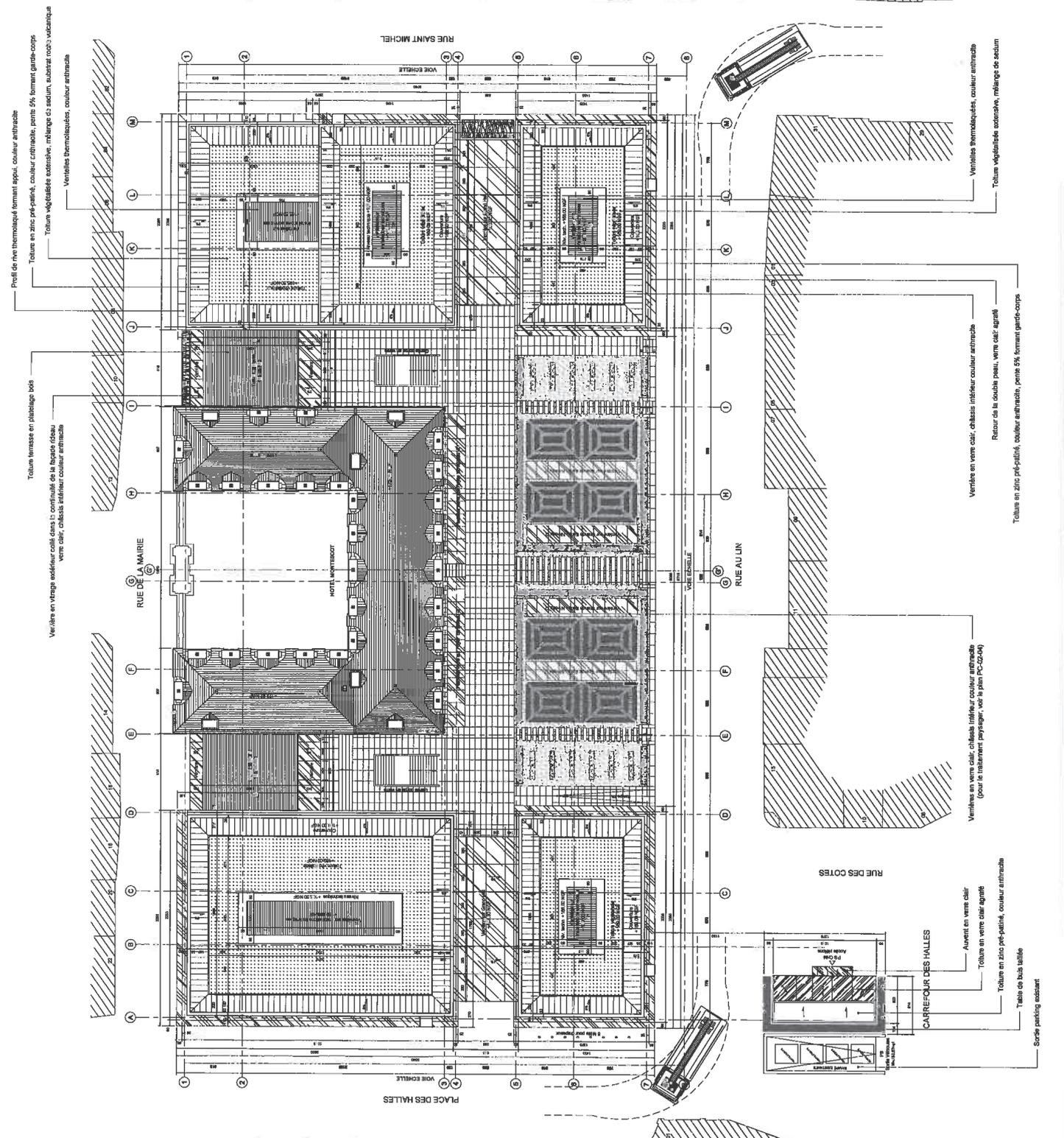
FAÇADE ACTUELLE - COEUR D'ILOT - BIBLIOTHEQUE



FAÇADE PROJET - COEUR D'ILOT - BACK OFFICE

Maitre d'ouvrage	VILLE DE CHARTRES	Entité en développement	2105
Adresse	1 rue de la République - 28000 Chartres	2105	1, rue de la République 28000 Chartres
Coordonnées	TEL : 02 37 32 72 33 FAX : 02 37 32 72 33 MAIL : ville@chartres.fr	Coordonnées	TEL : 02 37 32 72 33 FAX : 02 37 32 72 33 MAIL : ville@chartres.fr
Direction technique des Services Techniques	2 rue de la République - 28000 Chartres	Direction technique des Services Techniques	2 rue de la République - 28000 Chartres
2 rue de la République - 28000 Chartres	TEL : 02 37 32 72 33 FAX : 02 37 32 72 33 MAIL : ville@chartres.fr	2 rue de la République - 28000 Chartres	TEL : 02 37 32 72 33 FAX : 02 37 32 72 33 MAIL : ville@chartres.fr
Architecte	WILMOTTE & ASSOCIES	Architecte	WILMOTTE & ASSOCIES
1 rue de la République - 28000 Chartres	TEL : 02 37 32 72 33 FAX : 02 37 32 72 33 MAIL : wilmotte@wilmotte.com	1 rue de la République - 28000 Chartres	TEL : 02 37 32 72 33 FAX : 02 37 32 72 33 MAIL : wilmotte@wilmotte.com
Architecte	NEVEUX-ROUVER	Architecte	NEVEUX-ROUVER
1 rue de la République - 28000 Chartres	TEL : 02 37 32 72 33 FAX : 02 37 32 72 33 MAIL : neveuxrouver@neveuxrouver.com	1 rue de la République - 28000 Chartres	TEL : 02 37 32 72 33 FAX : 02 37 32 72 33 MAIL : neveuxrouver@neveuxrouver.com
Architecte	COBIL	Architecte	COBIL
1 rue de la République - 28000 Chartres	TEL : 02 37 32 72 33 FAX : 02 37 32 72 33 MAIL : cobil@cobil.com	1 rue de la République - 28000 Chartres	TEL : 02 37 32 72 33 FAX : 02 37 32 72 33 MAIL : cobil@cobil.com
Architecte	WERNER BOBEK gmbh & co kg	Architecte	WERNER BOBEK gmbh & co kg
1 rue de la République - 28000 Chartres	TEL : 02 37 32 72 33 FAX : 02 37 32 72 33 MAIL : wernerbokek@wernerbokek.com	1 rue de la République - 28000 Chartres	TEL : 02 37 32 72 33 FAX : 02 37 32 72 33 MAIL : wernerbokek@wernerbokek.com
Architecte	DEJOURS & COLUCCI	Architecte	DEJOURS & COLUCCI
1 rue de la République - 28000 Chartres	TEL : 02 37 32 72 33 FAX : 02 37 32 72 33 MAIL : dejours@dejours.com	1 rue de la République - 28000 Chartres	TEL : 02 37 32 72 33 FAX : 02 37 32 72 33 MAIL : dejours@dejours.com
Architecte	PAUL ELMENTRIOTÉ	Architecte	PAUL ELMENTRIOTÉ
1 rue de la République - 28000 Chartres	TEL : 02 37 32 72 33 FAX : 02 37 32 72 33 MAIL : paul.elmentriote@elmentriote.com	1 rue de la République - 28000 Chartres	TEL : 02 37 32 72 33 FAX : 02 37 32 72 33 MAIL : paul.elmentriote@elmentriote.com
Architecte	JALEO COMBELS	Architecte	JALEO COMBELS
1 rue de la République - 28000 Chartres	TEL : 02 37 32 72 33 FAX : 02 37 32 72 33 MAIL : jaleo.combels@jaleo.combels.com	1 rue de la République - 28000 Chartres	TEL : 02 37 32 72 33 FAX : 02 37 32 72 33 MAIL : jaleo.combels@jaleo.combels.com
HOTEL DE VILLE DE CHARTRES			
DOSSIER DE DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUIRE FAÇADE OUEST EN COEUR D'ILOT - BACK OFFICE			
Projeté par	WILMOTTE & ASSOCIES	Date	19 septembre 2013
Projeté par	WILMOTTE & ASSOCIES	Date	19 septembre 2013
N°	1/200	Échelle	A1
N°	1/200	Échelle	A1

LEGENDES



Toiture en zinc pré-patiné, couleur anthracite, pente 5% format garde-corps
Toiture végétalisée extensive, mélange de sedum, substrat 10cm, vulcanique
Ventilateurs thermolaqués, couleur anthracite

Toiture terrasse en platelage bois
Ventilateurs en vantage extérieur coak dans la continuité de la base deau
verre clair, châssis inférieur couleur anthracite

Ventilateurs en verre clair, châssis inférieur couleur anthracite
(pour le restaurant paysan, voir le plan PC-02-04)

Auvent en verre clair
Toiture en verre clair agrippé
Toiture en zinc pré-patiné, couleur anthracite
Toiture de bus isolée
Scalpe parking existant

Ventilateurs thermolaqués, couleur anthracite
Toiture végétalisée extensive, mélange de sedum

Ventilateurs en verre clair, châssis inférieur couleur anthracite
Retour de la double pente, verre clair agrippé
Toiture en zinc pré-patiné, couleur anthracite, pente 5% format garde-corps

Coordonnées et développement	Coordonnées et développement
VILLE DE CHARTRES Mairie de Chartres 2009 Chartres Centre Service de travaux de voirie Chartres Technologique Municipal 20000 Chartres Tél : 02 37 24 61 00 Mail : edw.jouan@ville-chartres.fr	CONSEIL et développement SANS 17 Avenue de la République - 79011 PARIS Tél : 01 47 07 03 71 Mail : sds@conseil.com
ARCHITECTE RESPONSABLE WILMOTTE & ASSOCIES 15 rue de Valenciennes - 91000 Evry Tél : 01 49 44 17 11 www.willemotte.com	CB ECONOMIE 20000 CHARTRES Tél : 02 37 24 61 00 Mail : edw.jouan@ville-chartres.fr
AGENCE G. TROUAE, F. TOURELEY 15 rue de Valenciennes - 91000 Evry Tél : 02 37 24 61 00 Mail : g.trouae@willemotte.com	POINT D'ORQUE 20000 CHARTRES Tél : 02 37 24 61 00 Mail : edw.jouan@ville-chartres.fr
ST - Structures WERNER BONIK (présenté par M. J. M.) 1, rue de Valenciennes - 20000 CHARTRES Tél : +33 2 37 24 61 00 Mail : w.bonik@willemotte.com	COORIL 5, rue de Valenciennes - 79011 PARIS Tél : 01 47 07 03 71 Mail : cooril@conseil.com
DELAGE & COLLODI 15 rue de Valenciennes - 91000 Evry Tél : 02 37 24 61 00 Mail : edw.jouan@ville-chartres.fr	VERMOREL 5, rue de Valenciennes - 79011 PARIS Tél : 01 47 07 03 71 Mail : vermorel@conseil.com
STY - Structures FRANCOIS BERNARDINI & ASSOCIES 15 rue de Valenciennes - 91000 Evry Tél : 02 37 24 61 00 Mail : edw.jouan@ville-chartres.fr	SOOCOTEC 37 rue de Valenciennes - 20000 CHARTRES Tél : 02 37 24 61 00 Mail : soocotec@willemotte.com
STY - Structures FRANCOIS BERNARDINI & ASSOCIES 15 rue de Valenciennes - 91000 Evry Tél : 02 37 24 61 00 Mail : edw.jouan@ville-chartres.fr	DALEO CONBELLS 5 rue de Valenciennes - 79011 PARIS Tél : 01 47 07 03 71 Mail : daleo@conseil.com
STY - Structures FRANCOIS BERNARDINI & ASSOCIES 15 rue de Valenciennes - 91000 Evry Tél : 02 37 24 61 00 Mail : edw.jouan@ville-chartres.fr	SABON-PARAGOT 20000 CHARTRES Tél : 02 37 24 61 00 Mail : sabon-paragot@willemotte.com

HOTEL DE VILLE DE CHARTRES
DOSSIER DE DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUIRE
PLAN DE TOITURES (+168.00 NGF)

Chargé par : **WILMOTTE & ASSOCIES**
Date : 19 septembre 2013

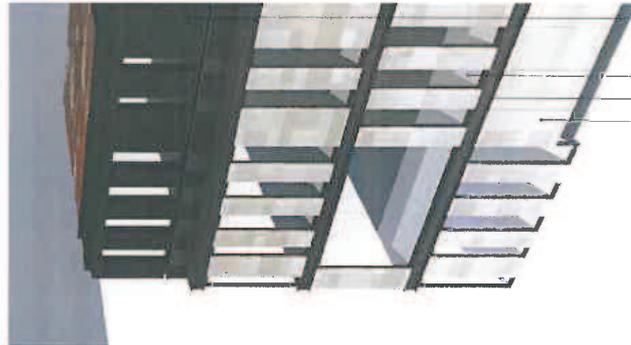
PC - 05 - 10

Etat : **PC**

NT 1/200
NT 1/200
NT 1/200
NT 1/200

1

PREMIERE FACADE



Parapet en pierre de Souppes
finition adoucie

Profil de rive thermolaqués
couleur anthracite

Baies en verre clair
sans cadre visible en façade

Atique en ventelles
thermolaquées h=30mm
couleur anthracite

2

STRUCTURE DE LA DOUBLE PEAU

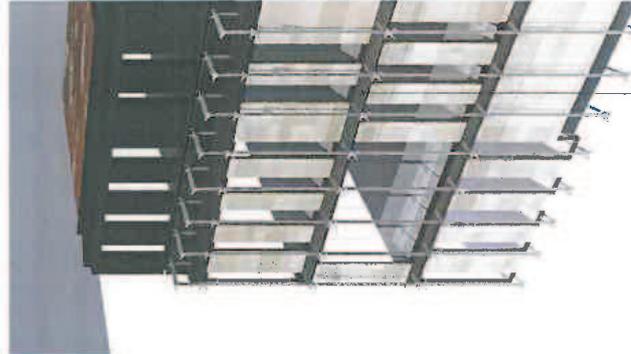


Profil primaire en acier thermolaqué
couleur gris clair

Système de fixation en vitrage extérieur attaché
(VEA) à fixations ponctuelles

3

COURSIVE DE MAINTENANCE



Caillebotis en acier
couleur gris clair
type électroforé standard
(pour une plus grande transparence)

4

DOUBLE PEAU



Double peau en verre clair
pour l'ensemble des surfaces verticales
ainsi que le retour horizontal en partie haute

Nature

Matériau

Coloris

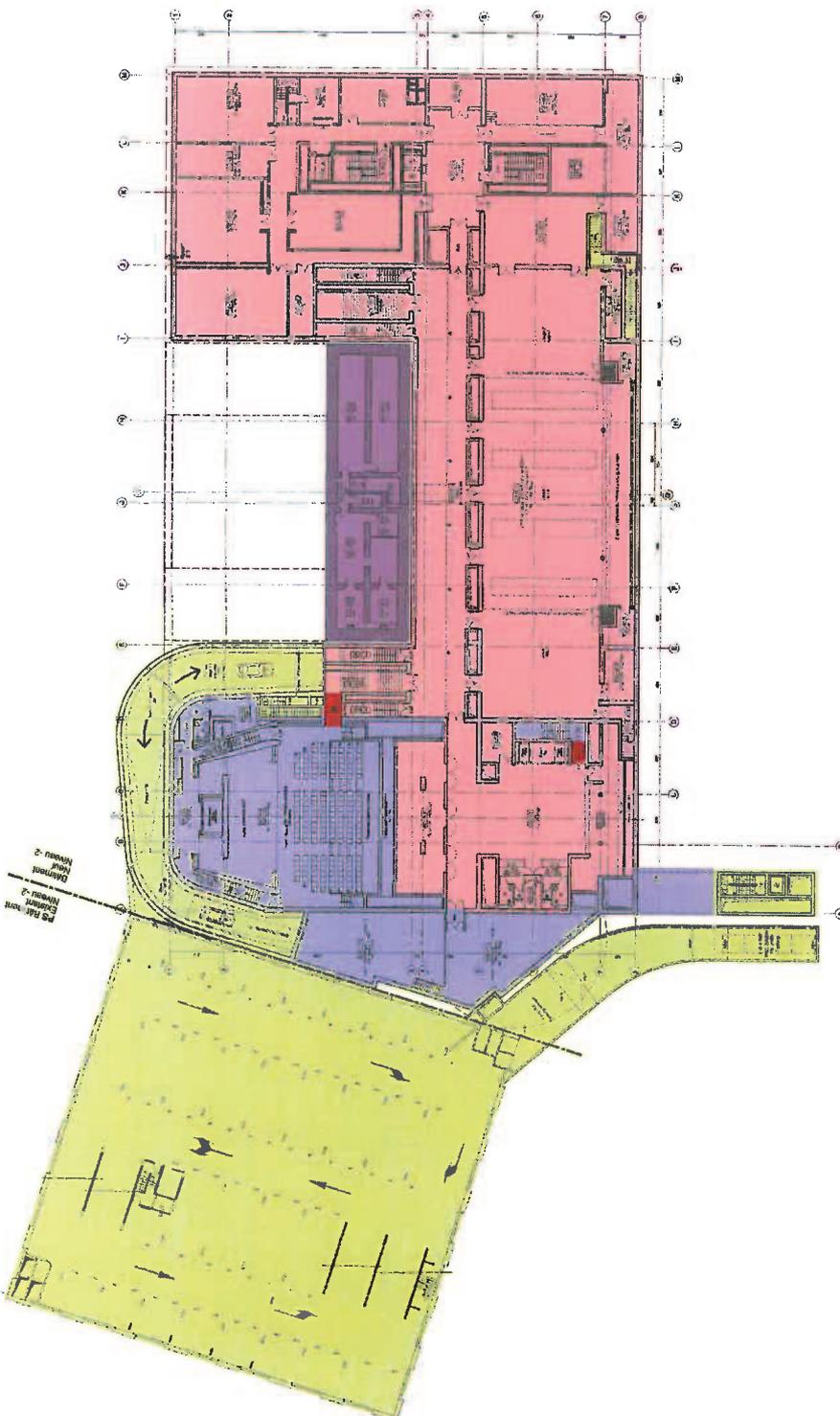
Code

Notes

Autres

MAIRIE DE CHARENTAIS VILLE DE CHARENTAIS Place des Halles 20000 Charentais Services de charge et de projet Service Technique Cours de Technologie Multimed 20000 Charentais Tel : 02 47 43 43 43 Mail : ddp@charentais.fr	CREDIS 17, allée des Halles, 20000 Charentais Tel : 02 47 43 43 43 Mail : credis@charentais.fr	CE ECONOMIE 20000 CHARENTAIS Tel : 02 47 43 43 43 Mail : ce@charentais.fr	PROTECH M. LAURENCE BOUTIER 27 avenue de Paris, 17100 VERVALES Tel : 02 47 43 43 43 Mail : protech@charentais.fr	ASSOCIATION PONT D'ORQUE 27 avenue de Paris, 17100 VERVALES Tel : 02 47 43 43 43 Mail : pontdorque@charentais.fr	CONSEILERS JURIDIQUES S. BOUQUIN, C. CHARENTAIS, 70011 PARIS Tel : 01 43 12 20 20 Mail : conseil@charentais.fr	VMD VMD (VERVALES) 27 avenue de Paris, 17100 VERVALES Tel : 02 47 43 43 43 Mail : vmd@charentais.fr	CONSTRUCTEUR TECHNIQUE S. BOUQUIN, C. CHARENTAIS, 70011 PARIS Tel : 01 43 12 20 20 Mail : techn@charentais.fr	DALES CONSEILS 27 avenue de Paris, 17100 VERVALES Tel : 02 47 43 43 43 Mail : dales@charentais.fr	SANSON-PARROT 27 avenue de Paris, 17100 VERVALES Tel : 02 47 43 43 43 Mail : sanson@charentais.fr
HOTEL DE VILLE DE CHARENTAIS									
DOSSIER DE DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUIRE									
PRINCIPE DE MISE EN OEUVRE - FAÇADES DOUBLE PEAU									
PC	WILMOTTE & ASSOCIES	18 septembre 2013	PC - 05 - 20	A1					

- LEGENDE**
- Local de Cuisine - ERP (Niveau 2)
 - Local de Cuisine - ESR (Niveau 2)
 - Bureau - ERP (Niveau 1)
 - Parc de stationnement - ESR (Niveau 2)
 - Sans destination (COV)
 - Accessible en fauteuil



Date	Objet

PC

HOTEL DE VILLE DE CHARTRES

DOSSIER DE DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUIRE

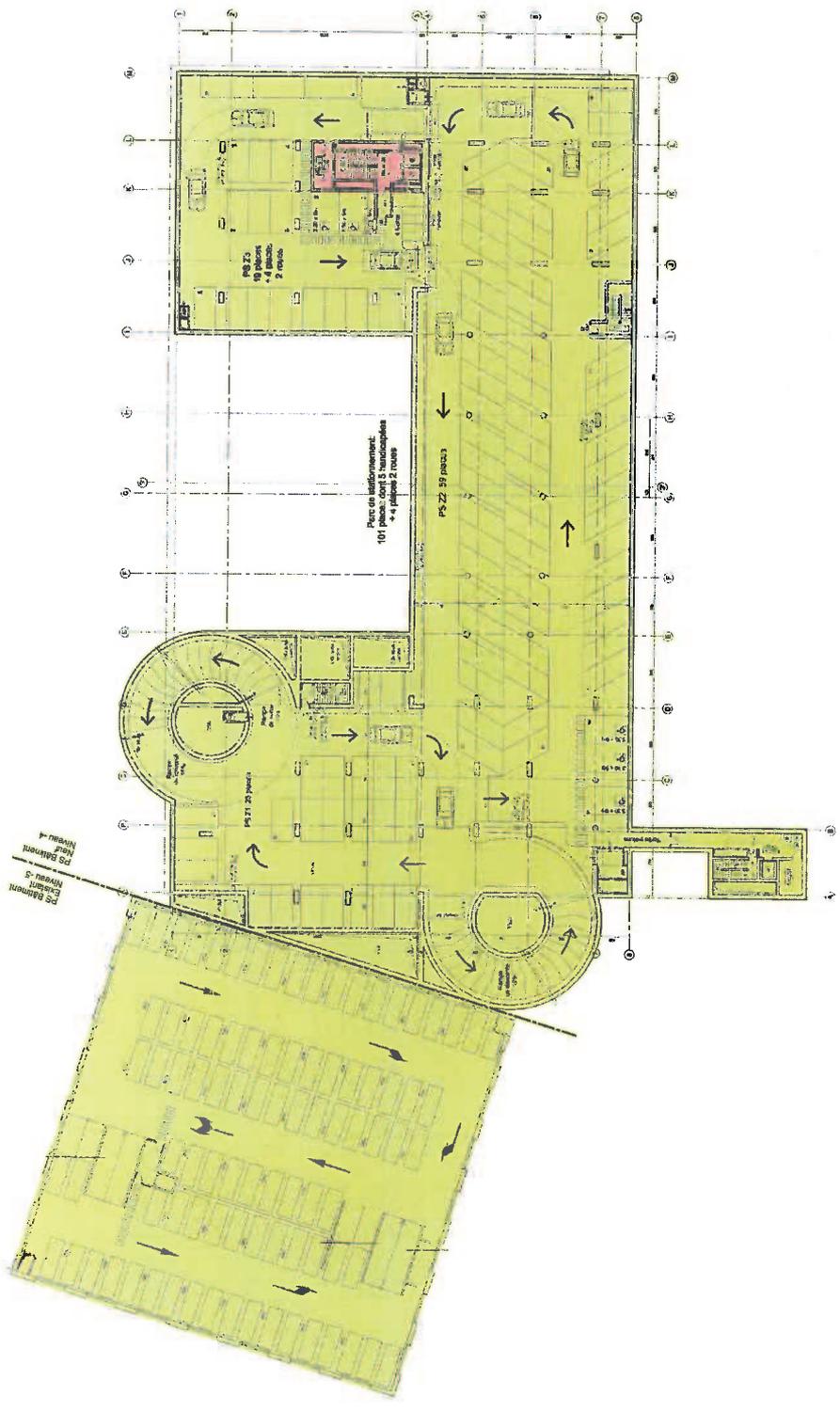
DOSSIER SECURITE INCENDIE - PLAN NIVEAU SOUS-SOL-2 (1+H628 NP)

Etat	
Commune	Chartres
Date	19 septembre 2013
PC	47 / 16

PROJETANT	
PROJETE	
COORDONATEUR	
PROFESSEUR D'ARCHITECTURE	
ARCHITECTE D'INTERIEUR	
ARCHITECTE D'EXTERIEUR	
ARCHITECTE D'ENVIRONNEMENT	
ARCHITECTE D'INTERIEUR	
ARCHITECTE D'EXTERIEUR	
ARCHITECTE D'ENVIRONNEMENT	
ARCHITECTE D'INTERIEUR	
ARCHITECTE D'EXTERIEUR	
ARCHITECTE D'ENVIRONNEMENT	
ARCHITECTE D'INTERIEUR	
ARCHITECTE D'EXTERIEUR	
ARCHITECTE D'ENVIRONNEMENT	

LEGENDS

- Zone de sécurité incendie
- Localité de secours
- Équipement de secours
- Plan de secours
- Case d'alarme (C310)
- Alarme à en façade



Titre	Date	Échelle

PROJETANT	PROJETANT	PROJETANT	PROJETANT	PROJETANT	PROJETANT
PROJETANT	PROJETANT	PROJETANT	PROJETANT	PROJETANT	PROJETANT
PROJETANT	PROJETANT	PROJETANT	PROJETANT	PROJETANT	PROJETANT
PROJETANT	PROJETANT	PROJETANT	PROJETANT	PROJETANT	PROJETANT
PROJETANT	PROJETANT	PROJETANT	PROJETANT	PROJETANT	PROJETANT
PROJETANT	PROJETANT	PROJETANT	PROJETANT	PROJETANT	PROJETANT
PROJETANT	PROJETANT	PROJETANT	PROJETANT	PROJETANT	PROJETANT
PROJETANT	PROJETANT	PROJETANT	PROJETANT	PROJETANT	PROJETANT
PROJETANT	PROJETANT	PROJETANT	PROJETANT	PROJETANT	PROJETANT
PROJETANT	PROJETANT	PROJETANT	PROJETANT	PROJETANT	PROJETANT

HOTEL DE VILLE DE CHARTRES			
DOSSIER DE DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUIRE			
DOSSIER SECURITE INCENDIE - PLAN NIVEAU SOL - 4 (11128186)			
PROJETANT	DATE	PROJETANT	PROJETANT
PC	19 septembre 2013	PC-40-18	

Maître d'ouvrage	Conseil en développement
VILLE DE CHARTRES Place des Halles 28019 Chartres Cedex Service en charge du projet Direction Générale des Services Techniques Centre Technique Municipal 2 rue Edmond Poillot 28000 Chartres Tél. : 02 37 88 43 89 Fax : - MAIL: didier.jauregui@ville-chartres.fr	2DKS 17, passage Saint-Bernard - 75011 PARIS Tél. : 06 13 97 72 53 Fax : 01 48 07 10 71 MAIL: danie@atelier2dks.com
Architecte mandataire	Économiste de la construction
WILMOTTE & ASSOCIES 68 rue du Faubourg Saint Antoine 75012 Paris Tél. : 01 53 02 22 22 Fax: 01 43 44 17 11 MAIL: emmanuel.breil@wilmotte.fr xavier.turk@wilmotte.fr	CB ECONOMIE 1, allée des Atlantides - 28000 CHARTRES Tél. : 02 37 34 81 89 Fax : 02 37 34 81 89 MAIL: contact@cb-eco.fr
ACMH	Paysagiste
G.TROUVÉ - F. TCHEPELEV 21er rue de la Croix Bonnard 28000 Chartres Tél. : 02 37 35 51 46 Fax: 02 37 90 83 66 MAIL: archi.par@orange.fr	NEVEUX-ROUYER 27, avenue de Paris - 78 000 VERSAILLES Tél. : 01 36 51 52 63 Fax : 01 36 51 42 27 MAIL: neveux-rouyer@wismadoc.fr
BET - Structure	Acousticien
WERNER SOBEK gmbh & co.kg Albstr. 14 - 70597 STUTTGART - Allemagne Tél. : +49 711 76 750 56 Fax: +49 711 76 750 44 MAIL: lucto.blandini@wernersobek.com	POINT D'ORGUE 37 rue Benjamin Delessert - 93500 PANTIN Tél. : 06 78 19 41 28 Fax: 09 59 85 88 05 MAIL: ddupuy@pointdorgue.fr
BET - Gestion des fluides et électricité	Concepteur lumière
DELAGE & COULIOU 4 rue Louis Pasteur - 28630 LE COUDRAY Tél. : 02 37 34 05 04 Fax: 02 37 30 10 51 MAIL: hdy@delage-couliou.com	COSIL 5, rue de Charonne - 75011 PARIS Tél. : 01 43 14 26 04 Fax : 01 43 14 26 05 MAIL: cosil@cosil.net
BET - Electricité Montescot et SSI générale	VRD
PSL ELECTRICITÉ 1, allée des Atlantides - 28000 CHARTRES Tél. : 02 37 30 06 94 Fax: 01 48 07 10 71 MAIL: hdy@delage-couliou.com	VERDI (ARRAS) 26 rue de Clébaudin 62 000 ARRAS Tél. : 03 21 15 13 08 Fax : 03 21 15 56 49 MAIL: verdi@verdi-arras.fr
BET - Gestion des fluides pour Montescot	VRD (LUSANT)
SAISON-PARAGOT 1, allée des Atlantides - 28000 CHARTRES Tél. : 02 37 88 02 80 Fax: 02 37 88 02 89 MAIL: hdy@delage-couliou.com	9, rue de l'orme de sous 28630 LUSANT Tél. : 02 37 90 12 54 Fax : 02 37 12 99 30 MAIL: contact@verdi-lusant.fr
	Contrôleur Technique
	SOCOTEC 32 rue Jean Rostand Tél. : 02 37 88 18 50 Portable : 06 13 94 86 32 MAIL: helene.bernier@socotec.com
	SPS
	DALEO CONSEILS 21 les portés de Chambord 5 rue Gustave Eiffel - 41500 MER Tél. : 02 54 52 20 30 MAIL: julien.nouvelon@daleoconseils.fr

HOTEL DE VILLE DE CHARTRES

DOSSIER DE DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUIRE PERSPECTIVES D'INSERTION DU PROJET DANS SON ENVIRONNEMENT

Phase	Dessiné par	1ère émission	Niveau	Echelle
	WILMOTTE & ASSOCIES			
PC	Date	Numéro	Indice	Format
	19 septembre 2013	PC - 06	-	



HOTEL DE VILLE DE CHARTRES		DOSSIER DE DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUIRE		VUE RUE DE LA MAIRIE - BACK OFFICE ET HOTEL MONTESCOT	
Prépareur	WILMOTTE & ASSOCIES	Date	19 septembre 2013	PC	PC - 06 - 03
Architecte		Numéro		Plan	A3
Etat		Intitulé		Échelle	

<p>VILLE DE CHARTRES Mairie de Chartres 10, rue de la République 41000 Chartres Tél : 02 37 47 47 47 Fax : 02 37 47 47 47</p>	<p>Service Urbanisme 10, rue de la République 41000 Chartres Tél : 02 37 47 47 47 Fax : 02 37 47 47 47</p>	<p>Service Permis de Construire 10, rue de la République 41000 Chartres Tél : 02 37 47 47 47 Fax : 02 37 47 47 47</p>	<p>Service Aménagement 10, rue de la République 41000 Chartres Tél : 02 37 47 47 47 Fax : 02 37 47 47 47</p>	<p>Service Technique 10, rue de la République 41000 Chartres Tél : 02 37 47 47 47 Fax : 02 37 47 47 47</p>	<p>Service Environnement 10, rue de la République 41000 Chartres Tél : 02 37 47 47 47 Fax : 02 37 47 47 47</p>	<p>Service Patrimoine 10, rue de la République 41000 Chartres Tél : 02 37 47 47 47 Fax : 02 37 47 47 47</p>	<p>Service Sécurité 10, rue de la République 41000 Chartres Tél : 02 37 47 47 47 Fax : 02 37 47 47 47</p>	<p>Service Divers 10, rue de la République 41000 Chartres Tél : 02 37 47 47 47 Fax : 02 37 47 47 47</p>
--	---	--	---	---	---	--	--	--



HOTEL DE VILLE DE CHARTRES		Date de l'acte		19 septembre 2013	
DOSSIER DE DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUIRE		N° de l'acte		PC - 08 - 04	
VUE RUE SAINT MICHEL - BACK OFFICE ET HOTEL MONTESCOT		N° de l'acte		A3	
Prise		N° de l'acte		A3	
PC		N° de l'acte		A3	
Demandeur par		N° de l'acte		A3	
WILMOTTE & ASSOCIES		N° de l'acte		A3	
Chef		N° de l'acte		A3	

Parcelle	Surface	Propriétaire	Statut	Observations
1	1000 m ²	M. MICHEL	Propriétaire	
2	1000 m ²	M. MICHEL	Propriétaire	
3	1000 m ²	M. MICHEL	Propriétaire	
4	1000 m ²	M. MICHEL	Propriétaire	
5	1000 m ²	M. MICHEL	Propriétaire	
6	1000 m ²	M. MICHEL	Propriétaire	
7	1000 m ²	M. MICHEL	Propriétaire	
8	1000 m ²	M. MICHEL	Propriétaire	
9	1000 m ²	M. MICHEL	Propriétaire	
10	1000 m ²	M. MICHEL	Propriétaire	
11	1000 m ²	M. MICHEL	Propriétaire	
12	1000 m ²	M. MICHEL	Propriétaire	
13	1000 m ²	M. MICHEL	Propriétaire	
14	1000 m ²	M. MICHEL	Propriétaire	
15	1000 m ²	M. MICHEL	Propriétaire	
16	1000 m ²	M. MICHEL	Propriétaire	
17	1000 m ²	M. MICHEL	Propriétaire	
18	1000 m ²	M. MICHEL	Propriétaire	
19	1000 m ²	M. MICHEL	Propriétaire	
20	1000 m ²	M. MICHEL	Propriétaire	
21	1000 m ²	M. MICHEL	Propriétaire	
22	1000 m ²	M. MICHEL	Propriétaire	
23	1000 m ²	M. MICHEL	Propriétaire	
24	1000 m ²	M. MICHEL	Propriétaire	
25	1000 m ²	M. MICHEL	Propriétaire	
26	1000 m ²	M. MICHEL	Propriétaire	
27	1000 m ²	M. MICHEL	Propriétaire	
28	1000 m ²	M. MICHEL	Propriétaire	
29	1000 m ²	M. MICHEL	Propriétaire	
30	1000 m ²	M. MICHEL	Propriétaire	
31	1000 m ²	M. MICHEL	Propriétaire	
32	1000 m ²	M. MICHEL	Propriétaire	
33	1000 m ²	M. MICHEL	Propriétaire	
34	1000 m ²	M. MICHEL	Propriétaire	
35	1000 m ²	M. MICHEL	Propriétaire	
36	1000 m ²	M. MICHEL	Propriétaire	
37	1000 m ²	M. MICHEL	Propriétaire	
38	1000 m ²	M. MICHEL	Propriétaire	
39	1000 m ²	M. MICHEL	Propriétaire	
40	1000 m ²	M. MICHEL	Propriétaire	
41	1000 m ²	M. MICHEL	Propriétaire	
42	1000 m ²	M. MICHEL	Propriétaire	
43	1000 m ²	M. MICHEL	Propriétaire	
44	1000 m ²	M. MICHEL	Propriétaire	
45	1000 m ²	M. MICHEL	Propriétaire	
46	1000 m ²	M. MICHEL	Propriétaire	
47	1000 m ²	M. MICHEL	Propriétaire	
48	1000 m ²	M. MICHEL	Propriétaire	
49	1000 m ²	M. MICHEL	Propriétaire	
50	1000 m ²	M. MICHEL	Propriétaire	



HOTEL DE VILLE DE CHARTRES
DOSSIER DE DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUIRE
VUE RUE SAINT MICHEL - BACK OFFICE

Etat	PC	Demandeur	WILMOTTE & ASSOCIES	Date	19 septembre 2013	N° de permis	PC - 06 - 05	N° de plan	A3

PROJET	PROJETANT	PROJETANT (S)							
<p>VILLE DE CHARTRES 28000 Chartres Direction des Travaux Neufs 10 rue de la République 28000 Chartres Tél : 02 37 77 11 11 Fax : 02 37 77 11 12 Email : chartres@chartres.fr</p>	<p>S. WILMOTTE & ASSOCIES 28000 Chartres 10 rue de la République 28000 Chartres Tél : 02 37 77 11 11 Fax : 02 37 77 11 12 Email : chartres@chartres.fr</p>	<p>S. WILMOTTE & ASSOCIES 28000 Chartres 10 rue de la République 28000 Chartres Tél : 02 37 77 11 11 Fax : 02 37 77 11 12 Email : chartres@chartres.fr</p>	<p>S. WILMOTTE & ASSOCIES 28000 Chartres 10 rue de la République 28000 Chartres Tél : 02 37 77 11 11 Fax : 02 37 77 11 12 Email : chartres@chartres.fr</p>	<p>S. WILMOTTE & ASSOCIES 28000 Chartres 10 rue de la République 28000 Chartres Tél : 02 37 77 11 11 Fax : 02 37 77 11 12 Email : chartres@chartres.fr</p>	<p>S. WILMOTTE & ASSOCIES 28000 Chartres 10 rue de la République 28000 Chartres Tél : 02 37 77 11 11 Fax : 02 37 77 11 12 Email : chartres@chartres.fr</p>	<p>S. WILMOTTE & ASSOCIES 28000 Chartres 10 rue de la République 28000 Chartres Tél : 02 37 77 11 11 Fax : 02 37 77 11 12 Email : chartres@chartres.fr</p>	<p>S. WILMOTTE & ASSOCIES 28000 Chartres 10 rue de la République 28000 Chartres Tél : 02 37 77 11 11 Fax : 02 37 77 11 12 Email : chartres@chartres.fr</p>	<p>S. WILMOTTE & ASSOCIES 28000 Chartres 10 rue de la République 28000 Chartres Tél : 02 37 77 11 11 Fax : 02 37 77 11 12 Email : chartres@chartres.fr</p>	<p>S. WILMOTTE & ASSOCIES 28000 Chartres 10 rue de la République 28000 Chartres Tél : 02 37 77 11 11 Fax : 02 37 77 11 12 Email : chartres@chartres.fr</p>



PC		HOTEL DE VILLE DE CHARTRES	
DOSSIER DE DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUIRE			
VUE RUE AU LIN - JARDIN MONTESCOT			
Projet	Commune	Etat	Année
	Chartres		
Architecte		Date	
WILMOTTE & ASSOCIES		19 septembre 2013	
N° de permis		PC - 06 - 06	
N° de plan		A3	

VILLE DE CHARTRES Mairie de Chartres 10 rue de la République 41100 CHARTRES Tél. : 02 37 47 47 47 Fax : 02 37 47 47 47		PROJET DE PERMIS DE CONSTRUIRE N° de permis : PC-06-06 Date de dépôt : 19/09/2013 Date de délivrance : 20/09/2013 Date de validité : 18/09/2014		PROJET DE PERMIS DE CONSTRUIRE N° de permis : PC-06-06 Date de dépôt : 19/09/2013 Date de délivrance : 20/09/2013 Date de validité : 18/09/2014		PROJET DE PERMIS DE CONSTRUIRE N° de permis : PC-06-06 Date de dépôt : 19/09/2013 Date de délivrance : 20/09/2013 Date de validité : 18/09/2014		PROJET DE PERMIS DE CONSTRUIRE N° de permis : PC-06-06 Date de dépôt : 19/09/2013 Date de délivrance : 20/09/2013 Date de validité : 18/09/2014		PROJET DE PERMIS DE CONSTRUIRE N° de permis : PC-06-06 Date de dépôt : 19/09/2013 Date de délivrance : 20/09/2013 Date de validité : 18/09/2014	
--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--



VILLE DE CHARTRES		HOTEL DE VILLE DE CHARTRES	
100000 CHARTRES Cedex 02		DOSSIER DE DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUIRE	
02 37 52 20 00		VUE AERIENNE - ENSEMBLE	
02 37 52 20 01		Demande par	
02 37 52 20 02		WILMOTTE & ASSOCIES	
02 37 52 20 03		Date	
02 37 52 20 04		19 septembre 2013	
02 37 52 20 05		N° de dossier	
02 37 52 20 06		PC	
02 37 52 20 07		N° de plan	
02 37 52 20 08		PC - 06 - 07	
02 37 52 20 09		Echelle	
02 37 52 20 10		A3	

Parcelle	Surface	Propriétaire	Statut	Observations
1	1000 m ²	M. DUPONT	Propriété	
2	1000 m ²	M. DUPONT	Propriété	
3	1000 m ²	M. DUPONT	Propriété	
4	1000 m ²	M. DUPONT	Propriété	
5	1000 m ²	M. DUPONT	Propriété	
6	1000 m ²	M. DUPONT	Propriété	
7	1000 m ²	M. DUPONT	Propriété	
8	1000 m ²	M. DUPONT	Propriété	
9	1000 m ²	M. DUPONT	Propriété	
10	1000 m ²	M. DUPONT	Propriété	
11	1000 m ²	M. DUPONT	Propriété	
12	1000 m ²	M. DUPONT	Propriété	
13	1000 m ²	M. DUPONT	Propriété	
14	1000 m ²	M. DUPONT	Propriété	
15	1000 m ²	M. DUPONT	Propriété	
16	1000 m ²	M. DUPONT	Propriété	
17	1000 m ²	M. DUPONT	Propriété	
18	1000 m ²	M. DUPONT	Propriété	
19	1000 m ²	M. DUPONT	Propriété	
20	1000 m ²	M. DUPONT	Propriété	



VILLE DE CHARTRES	
Mairie de Chartres Rue de la Cathédrale - 28000 Chartres Tél. 02 37 77 10 00 - Fax 02 37 77 10 01 www.chartres.fr	
Date de l'avis de consultation : 19 septembre 2013 Date de clôture des offres : 19 septembre 2013 à 15h00 Date de l'ouverture des offres : 19 septembre 2013 à 15h00	

Objet	Construction et aménagement d'un hôtel de ville à Chartres
Forme juridique	Société à responsabilité limitée (SRL)
Durée de validité des offres	90 jours
Modalités de paiement	À l'acceptation de l'offre
Modalités de dépôt des offres	Enveloppe fermée et cachetée, à adresser au : Mairie de Chartres, Direction des Travaux, 28000 Chartres

Modalités de dépôt des offres	Enveloppe fermée et cachetée, à adresser au : Mairie de Chartres, Direction des Travaux, 28000 Chartres
Modalités de paiement	À l'acceptation de l'offre
Durée de validité des offres	90 jours
Forme juridique	Société à responsabilité limitée (SRL)
Objet	Construction et aménagement d'un hôtel de ville à Chartres

Modalités de paiement	À l'acceptation de l'offre
Durée de validité des offres	90 jours
Forme juridique	Société à responsabilité limitée (SRL)
Objet	Construction et aménagement d'un hôtel de ville à Chartres

Modalités de paiement	À l'acceptation de l'offre
Durée de validité des offres	90 jours
Forme juridique	Société à responsabilité limitée (SRL)
Objet	Construction et aménagement d'un hôtel de ville à Chartres

Modalités de paiement	À l'acceptation de l'offre
Durée de validité des offres	90 jours
Forme juridique	Société à responsabilité limitée (SRL)
Objet	Construction et aménagement d'un hôtel de ville à Chartres

Modalités de paiement	À l'acceptation de l'offre
Durée de validité des offres	90 jours
Forme juridique	Société à responsabilité limitée (SRL)
Objet	Construction et aménagement d'un hôtel de ville à Chartres

Modalités de paiement	À l'acceptation de l'offre
Durée de validité des offres	90 jours
Forme juridique	Société à responsabilité limitée (SRL)
Objet	Construction et aménagement d'un hôtel de ville à Chartres

Modalités de paiement	À l'acceptation de l'offre
Durée de validité des offres	90 jours
Forme juridique	Société à responsabilité limitée (SRL)
Objet	Construction et aménagement d'un hôtel de ville à Chartres

HOTEL DE VILLE DE CHARTRES	
DOSSIER DE DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUIRE VUE DEPUIS LA CATHEDRALE - ENSEMBLE	
Rédigé par WILMOTTE & ASSOCIES	
PC	19 septembre 2013
PC - 06 - 08	A3

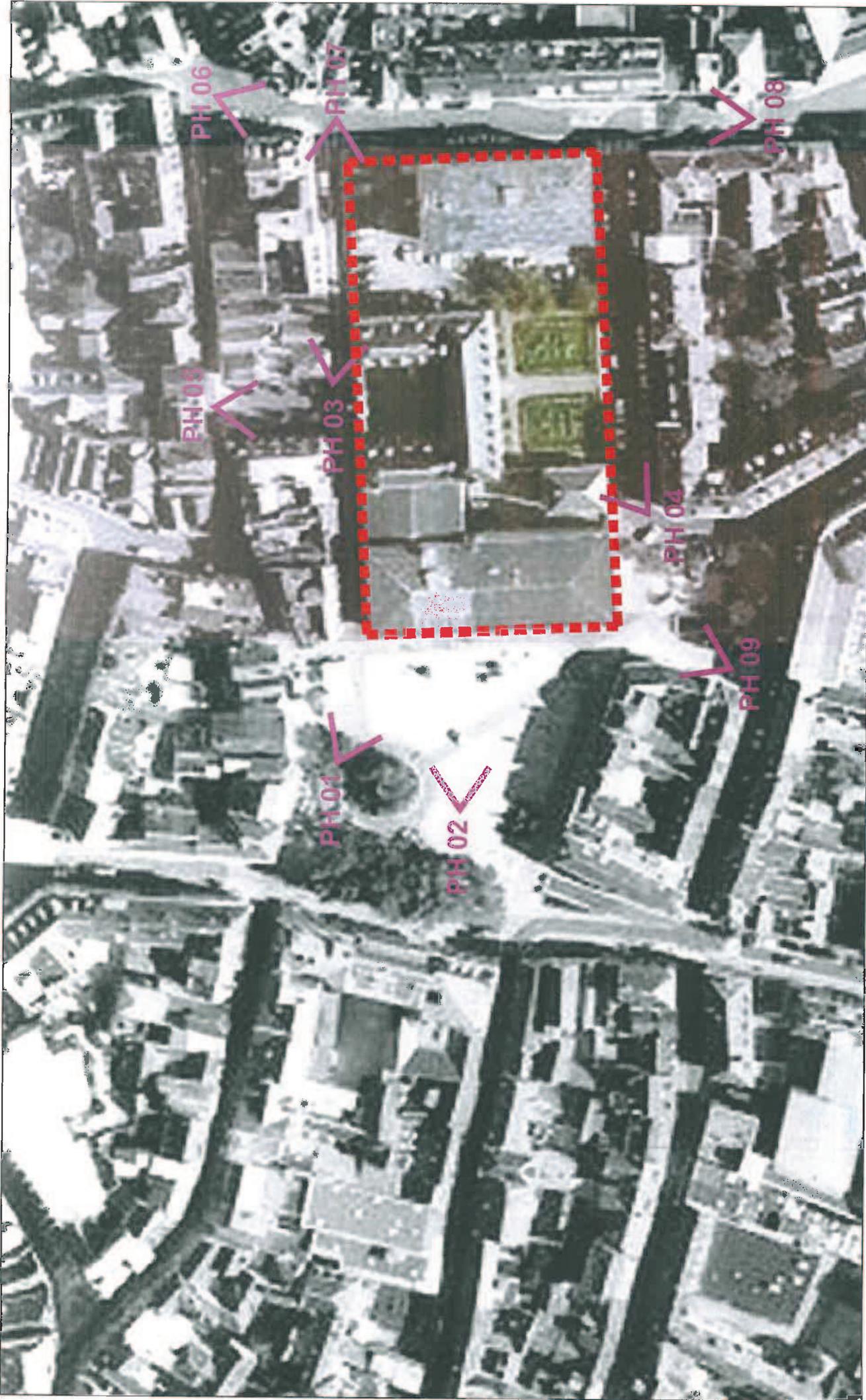
Maître d'ouvrage VILLE DE CHARTRES Place des Halles 28019 Chartres Cedex Service en charge du projet Direction Générale des Services Techniques Centre Technique Municipal 2 rue Edmond Poillot 28000 Chartres Tél. : 02 37 88 43 90 Fax : - MAIL: didier.jauregui@ville-chartres.fr	Conseil en développement ZDKS 17, passage Saint-Bernard - 75011 PARIS Tél. : 06 13 87 72 53 Fax : 01 48 07 10 71 MAIL: demie@gatellerzdk.com
Architecte mandataire WILMOTTE & ASSOCIES 68 rue du Faubourg Saint Antoine 75012 Paris Tél. : 01 53 02 22 22 MAIL: emmanuel.bnelo@wilmotte.fr xavier.turk@wilmotte.fr	Economie de la construction CB ECONOMIE 1, allée des Atlantides - 28000 CHARTRES Tél. : 02 37 34 81 89 Fax : 02 37 34 81 89 MAIL: contact@cb-aco.fr
ACMH	Payagiste NEVEUX-ROUYER 27, avenue de Paris - 75 000 VERSAILLES Tél. : 06 95 11 53 23 Fax : 01 39 51 42 27 MAIL: neveux-rouyer@vneadoo.fr
G.TROUVÉ - F. TCHEPELEV 2ter rue de la Croix Bonnard 28000 Chartres Tél. : 02 37 35 31 46 Fax : 02 37 30 63 96 MAIL: archi_pat@orange.fr	Acousticien POINT D'ORGUE 37 rue Benjamin Delessert - 93500 PANTIN Tél. : 06 78 19 41 28 Fax : 06 69 85 88 05 MAIL: ddupouy@pointdorgue.fr
BET - Structure WERNER SOBEK gmbh & co.kg Albst.14 - 70597 STUTTGART - Allemagne Tél. : +49 711 76 750 56 Fax : +49 711 76 750 44 MAIL: lucio.bianchini@wernersobek.com	Concepteur lumière COSIL 5, rue de Charonne - 75011 PARIS Tél. : 01 43 14 26 04 Fax : 01 43 14 26 05 MAIL: cosil@cosil.net
BET - Gestion des fluides et électricité DELAGE & COULIOU 4 rue Louis Pasteur - 28630 LE COUDRAY Tél. : 02 37 34 05 04 Fax : 02 37 30 10 51 MAIL: hdv@delage-couliou.com	VRD VERDI (ARRAS) 28 rue de Châteaudun 62 000 ARRAS Tél. : 03.21.15.13.08 Fax : 03.21.15.68.69
BET- Electricité Montescot et SSI générale PSL ELECTRICITÉ 1, allée des Atlantides - 28000 CHARTRES Tél. : 02 37 30 05 94 Fax : 01 48 07 10 71 MAIL: hdv@delage-couliou.com	VERDI (LUISANT) 9, rue de l'orme de sauc 28600 LUISANT Tél. : 02 37 90 12 54 Fax : 09 72 12 89 30 Mail: loupin@verdi-luisant.fr www.verdi-luisant.fr
BET-Gestion des fluides pour Montescot SAISON-PARAGOT 1, allée des Atlantides - 28000 CHARTRES Tél. : 02 37 88 02 80 Fax : 02 37 88 02 89 MAIL: hdv@delage-couliou.com	Contrôleur Technique SOCOTEC 32 rue Jean Rostand Tél. : 02 37 88 18 50 Portable : 06 13 94 86 32 MAIL: helene.bernier@socotec.com
SPS DALEO CONSEILS Z1 les portes de Chambord 5 rue Gustave Eiffel - 41500 MER Tél. : 02 54 52 20 30 MAIL: julien.nouveillon@daleoconseils.fr	

HOTEL DE VILLE DE CHARTRES

DOSSIER DE DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUIRE

Photographies permettant de situer le terrain dans l'environnement proche

Phase	Dessiné par	1ère émission	Niveau	Ech.
	WILMOTTE & ASSOCIES			
PC	Date	Numéro	Indices	
	19 septembre 2013	PC - 07	-	



HOTEL DE VILLE DE CHARTRES		PC	
DOSSIER DE DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUIRE		XX / 09 / 2013	
PLAN DE REPERAGE		PC-07-01	
Photographies permettant de situer le terrain dans l'environnement proche			
Projet	Elaboré par	Date	
	WILMOTTE & ASSOCIES		

Parcelle	Surface (m²)	Contenance	Propriétaire	Statut	Observations
PH 01					
PH 02					
PH 03					
PH 04					
PH 05					
PH 06					
PH 07					
PH 08					
PH 09					



VILLE DE CHARTRES	
Mairie de Chartres 15, rue de la République 28000 CHARTRES	
Objet : Permis de construire	Objet : Permis de construire
Date de dépôt : 2013/09/21	Date de dépôt : 2013/09/21
Commune : CHARTRES	Commune : CHARTRES
Section cadastrale : 113	Section cadastrale : 113
Parcelle : 113/01	Parcelle : 113/01

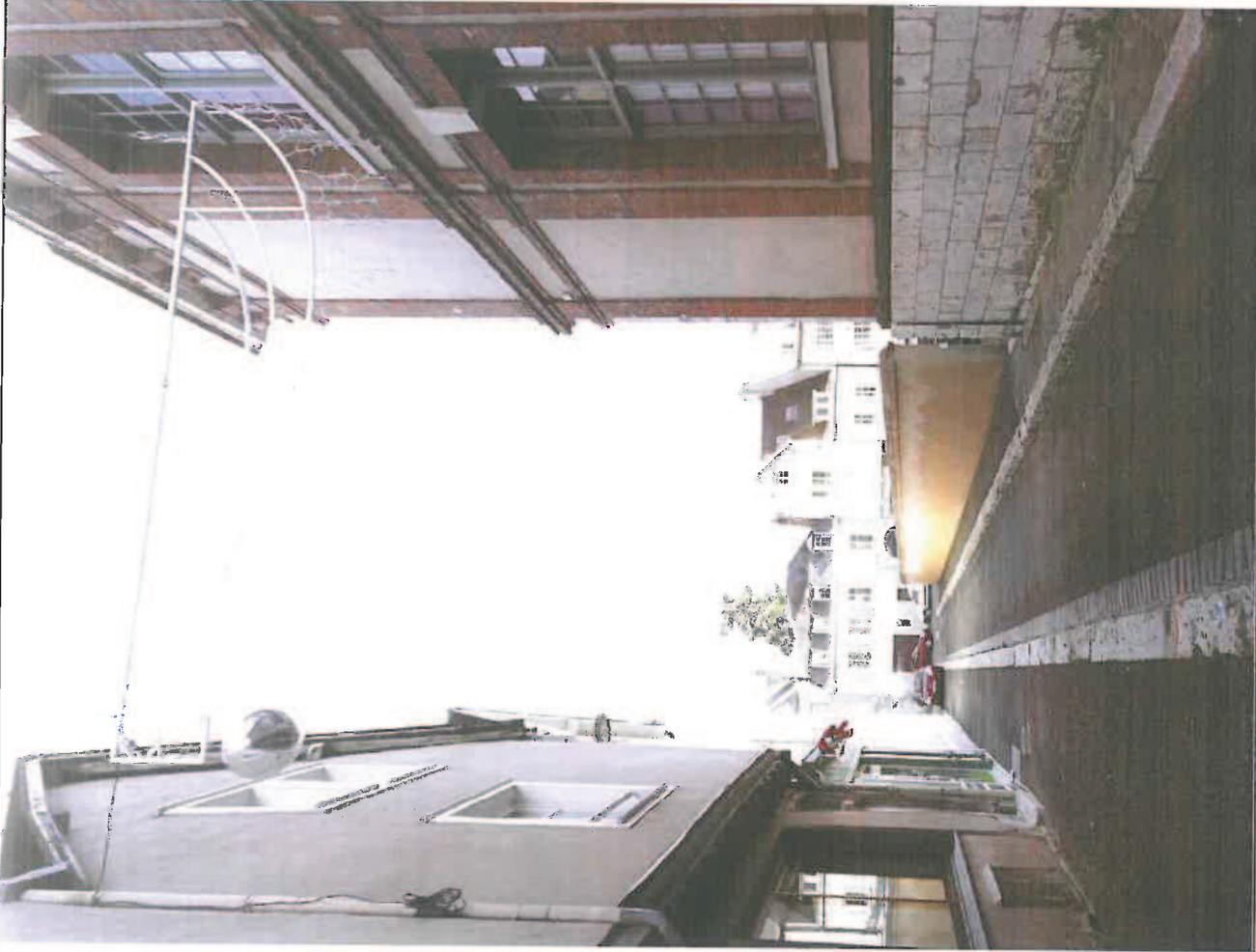
PROJETANT	PROJETANT
WILKOTTE & ASSOCIES	WILKOTTE & ASSOCIES
10, rue de la République	10, rue de la République
28000 CHARTRES	28000 CHARTRES
Tel : 03 25 30 00 00	Tel : 03 25 30 00 00
Fax : 03 25 30 00 00	Fax : 03 25 30 00 00
E-mail : wilkotte@wilkotte.com	E-mail : wilkotte@wilkotte.com

PROJETANT	PROJETANT
WILKOTTE & ASSOCIES	WILKOTTE & ASSOCIES
10, rue de la République	10, rue de la République
28000 CHARTRES	28000 CHARTRES
Tel : 03 25 30 00 00	Tel : 03 25 30 00 00
Fax : 03 25 30 00 00	Fax : 03 25 30 00 00
E-mail : wilkotte@wilkotte.com	E-mail : wilkotte@wilkotte.com

PROJETANT	PROJETANT
WILKOTTE & ASSOCIES	WILKOTTE & ASSOCIES
10, rue de la République	10, rue de la République
28000 CHARTRES	28000 CHARTRES
Tel : 03 25 30 00 00	Tel : 03 25 30 00 00
Fax : 03 25 30 00 00	Fax : 03 25 30 00 00
E-mail : wilkotte@wilkotte.com	E-mail : wilkotte@wilkotte.com

PROJETANT	PROJETANT
WILKOTTE & ASSOCIES	WILKOTTE & ASSOCIES
10, rue de la République	10, rue de la République
28000 CHARTRES	28000 CHARTRES
Tel : 03 25 30 00 00	Tel : 03 25 30 00 00
Fax : 03 25 30 00 00	Fax : 03 25 30 00 00
E-mail : wilkotte@wilkotte.com	E-mail : wilkotte@wilkotte.com

HOTEL DE VILLE DE CHARTRES	
DOSSIER DE DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUIRE	
PH.02 : RUE PLACE DES HALLES - B	
Date de dépôt : 2013/09/21	
Commune : CHARTRES	
Section cadastrale : 113	
Parcelle : 113/01	
Objet : Permis de construire	
Projetant : WILKOTTE & ASSOCIES	
Date : 2013/09/21	
PC - 07-08	



HOTEL DE VILLE DE CHARTRES			
DOSSIER DE DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUIRE			
P.H.03 : VUE RUE DE LA MAIRIE			
Titulaire du permis	Nom		Pr.
	Prénoms		Pr.
PC	Date		PC-07-04
	N°		
Travaux		XX/09/2013	
Maitre d'œuvre		WILMOTTE & ASSOCIES	
Date			
N°			
Date			

VILLE DE CHARTRES Mairie de Chartres 10, rue de la République 28000 CHARTRES Tél. : 02 37 77 11 11 Fax : 02 37 77 11 12 Site : www.chartres.fr				Service Urbanisme 10, rue de la République 28000 CHARTRES Tél. : 02 37 77 11 11 Fax : 02 37 77 11 12 Site : www.chartres.fr				Service Permis de Construire 10, rue de la République 28000 CHARTRES Tél. : 02 37 77 11 11 Fax : 02 37 77 11 12 Site : www.chartres.fr				Service Urbanisme 10, rue de la République 28000 CHARTRES Tél. : 02 37 77 11 11 Fax : 02 37 77 11 12 Site : www.chartres.fr			
Service Permis de Construire 10, rue de la République 28000 CHARTRES Tél. : 02 37 77 11 11 Fax : 02 37 77 11 12 Site : www.chartres.fr				Service Urbanisme 10, rue de la République 28000 CHARTRES Tél. : 02 37 77 11 11 Fax : 02 37 77 11 12 Site : www.chartres.fr				Service Permis de Construire 10, rue de la République 28000 CHARTRES Tél. : 02 37 77 11 11 Fax : 02 37 77 11 12 Site : www.chartres.fr				Service Urbanisme 10, rue de la République 28000 CHARTRES Tél. : 02 37 77 11 11 Fax : 02 37 77 11 12 Site : www.chartres.fr			



HOTEL DE VILLE DE CHARTRES																			
DOSSIER DE DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUIRE																			
PH.07 - VUE RUE DE LA MAIRIE																			
<table border="1"> <tr> <td rowspan="2">Titulaire</td> <td colspan="2">Nom</td> <td colspan="2">Prénoms</td> </tr> <tr> <td colspan="4">WILMOTTE & ASSOCIES</td> </tr> <tr> <td rowspan="2">Date</td> <td colspan="2">Emission</td> <td colspan="2">Validité</td> </tr> <tr> <td colspan="2">XX / 09 / 2013</td> <td colspan="2">PC - 07 - 08</td> </tr> </table>		Titulaire	Nom		Prénoms		WILMOTTE & ASSOCIES				Date	Emission		Validité		XX / 09 / 2013		PC - 07 - 08	
Titulaire	Nom		Prénoms																
	WILMOTTE & ASSOCIES																		
Date	Emission		Validité																
	XX / 09 / 2013		PC - 07 - 08																
PC																			

VILLE DE CHARTRES Service Urbanisme 10 rue de la République 28000 CHARTRES Tél. 02 37 77 11 11 Fax 02 37 77 11 12 Email : chartres@chartres.fr		PROJETANT WILMOTTE & ASSOCIES 10 rue de la République 28000 CHARTRES Tél. 02 37 77 11 11 Fax 02 37 77 11 12 Email : chartres@chartres.fr		PROJET Demande de permis de construire pour la construction d'un hôtel de ville sur le terrain n° 10 rue de la République à Chartres (28000)		DATE 09/09/2013		NUMERO PC-07-08	
PROJETANT WILMOTTE & ASSOCIES 10 rue de la République 28000 CHARTRES Tél. 02 37 77 11 11 Fax 02 37 77 11 12 Email : chartres@chartres.fr		PROJET Demande de permis de construire pour la construction d'un hôtel de ville sur le terrain n° 10 rue de la République à Chartres (28000)		DATE 09/09/2013		NUMERO PC-07-08		PROJETANT WILMOTTE & ASSOCIES 10 rue de la République 28000 CHARTRES Tél. 02 37 77 11 11 Fax 02 37 77 11 12 Email : chartres@chartres.fr	

Maitre d'ouvrage	Conseil en développement
VILLE DE CHARTRES Place des Halles 28019 Chartres Cedex Service en charge du projet Direction Générale des Services Techniques Centre Technique Municipal 2 rue Edmond Poillot 28000 Chartres Tél. : 02 37 88 43 08 Fax : - MAIL: didier.jauregui@ville-chartres.fr	ZDKS 17, passage Saint-Bernard - 75011 PARIS Tél. : 06 13 97 72 53 Fax: 01 48 07 10 71 MAIL: dmiele@atelierzdk.com
Architecte mandataire	Economie de la construction
WILMOTTE & ASSOCIES 68 rue du Faubourg Saint Antoine 75012 Paris Tél. : 01 53 02 22 22 Fax : 01 43 44 17 11 MAIL: emmanuel.brelot@wilmotte.fr xavier.turk@wilmotte.fr	CB ECONOMIE 1, allée des Atlantides - 28000 CHARTRES Tél. : 02 37 34 81 89 Fax: 02 37 34 81 89 MAIL: contact@cb-eco.fr
ACMH	Paysagiste
G.TROUVÉ - F. TCHEPELEV 2ter rue de la Croix, Bonnard 28000 Chartres Tél. : 02 37 35 51 46 Fax : 02 37 90 83 88 MAIL: archi.pat@orange.fr	NEVEUX - ROUYER 27 avenue de Paris - 78 000 VERSAILLES Tél. : 01 39 51 53 53 Fax : 01 39 51 42 27 MAIL: neveux-rouyer@wanadoo.fr
BET - Structure	Acousticien
WERNER SOBEEK gmbh & co.kg Albstr.14 - 70597 STUTTGART - Allemagne Tél. : +49 711 76 750 56 Fax : +49 711 76 750 44 MAIL: lucio.bianchini@wernersobek.com	POINT D'ORGUE 37, rue Benjamin Delessert - 93500 PANTIN Tél. : 06 78 88 44 28 Fax: 09 89 85 86 05 MAIL: sdupont@pointdorgue.fr
BET - Gestion des fluides et électricité	Concepteur lumière
DELAGE & COULJOU 4, rue Louis Pasteur - 28530 LE COUDRAY Tél. : 02 37 34 05 04 Fax : 02 37 30 10 51 MAIL: hvj@delage-couljou.com	COSIL 5, rue de Charonne - 75011 PARIS Tél. : 01 43 14 26 04 Fax: 01 43 14 26 05 MAIL: cosil@cosil.net
PSL ELECTRICITÉ 1, allée des Atlantides - 28000 CHARTRES Tél. : 02 37 30 08 84 Fax: 01 48 07 10 71 MAIL: hvj@delage-couljou.com	VRD
BET - Electricité Montescot et SSI générale	VERDI (ARRAS) 28 rue de Clébaucun 62 000 ARRAS Tél. : 03 21 15 13 08 Fax : 03 21 15 66 49
SAISON-PARAGOT 1, allée des Atlantides - 28000 CHARTRES Tél. : 02 37 88 02 80 Fax: 02 37 88 02 89 MAIL: hvj@delage-couljou.com	VERDI (LUISANT) 9, rue de l'orme de sous 28500 LUISANT Tél. : 02 37 90 12 51 Fax : 09 72 12 89 30 MAIL: ingener@verdi-hygiene.fr contact@verdi-hygiene.fr
BET - Gestion des fluides pour Montescot	Contrôleur Technique
	SOCOTEC 32 rue Jean Rostand Tél. : 02 37 88 18 50 Portable : 06 13 94 96 32 MAIL: helene.bernier@socotec.com
	SPS
	DALEO CONSEILS ZI les portes de Chambord 5 rue Gustave Eiffel - 41500 MIER Tél. : 02 54 52 20 30 MAIL: julien.nouvelon@daleoconseils.fr

HOTEL DE VILLE DE CHARTRES			
DOSSIER DE DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUIRE			
Photographies permettant de situer le terrain dans le paysage lointain			
Phase	Dessiné par	1 ^{ère} émission	Ech.
PC	WILMOTTE & ASSOCIES		
	Date	Numéro	Indice
	19 septembre 2013	PC - 08	-



HOTEL DE VILLE DE CHARTRES		PC	
DOSSIER DE DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUIRE		WILMOTTE & ASSOCIES	
PLAN DE REPERAGE DES VUES DU PC 08		XX / 09 / 2013	
Projet	Client	Date	PC - 08 - 01

VILLE DE CHARTRES Mairie 11 rue de la République 28000 CHARTRES Tél : 02 37 77 11 11 Fax : 02 37 77 11 12	<p>1. OBJET</p> <p>2. LE DEMANDÉ</p> <p>3. LE PROJET</p> <p>4. LE TERRAIN</p> <p>5. LES RÈGLES D'URBANISME APPLICABLES</p> <p>6. LES PLANS DE REPERAGE DES VUES</p>	<p>7. LES SERVICES CONSULTÉS</p> <p>8. LES OBSERVATIONS</p> <p>9. LES RECOMMANDATIONS</p> <p>10. LE DÉLIBÉRÉ</p> <p>11. LES FORMALITÉS À RÉSOLU</p>	<p>12. LE BUREAU D'ÉTUDES</p> <p>13. LE DÉLIBÉRÉ</p> <p>14. LES FORMALITÉS À RÉSOLU</p>	<p>15. LE BUREAU D'ÉTUDES</p> <p>16. LE DÉLIBÉRÉ</p> <p>17. LES FORMALITÉS À RÉSOLU</p>	<p>18. LE BUREAU D'ÉTUDES</p> <p>19. LE DÉLIBÉRÉ</p> <p>20. LES FORMALITÉS À RÉSOLU</p>	<p>21. LE BUREAU D'ÉTUDES</p> <p>22. LE DÉLIBÉRÉ</p> <p>23. LES FORMALITÉS À RÉSOLU</p>	<p>24. LE BUREAU D'ÉTUDES</p> <p>25. LE DÉLIBÉRÉ</p> <p>26. LES FORMALITÉS À RÉSOLU</p>	<p>27. LE BUREAU D'ÉTUDES</p> <p>28. LE DÉLIBÉRÉ</p> <p>29. LES FORMALITÉS À RÉSOLU</p>	<p>30. LE BUREAU D'ÉTUDES</p> <p>31. LE DÉLIBÉRÉ</p> <p>32. LES FORMALITÉS À RÉSOLU</p>	<p>33. LE BUREAU D'ÉTUDES</p> <p>34. LE DÉLIBÉRÉ</p> <p>35. LES FORMALITÉS À RÉSOLU</p>	<p>36. LE BUREAU D'ÉTUDES</p> <p>37. LE DÉLIBÉRÉ</p> <p>38. LES FORMALITÉS À RÉSOLU</p>	<p>39. LE BUREAU D'ÉTUDES</p> <p>40. LE DÉLIBÉRÉ</p> <p>41. LES FORMALITÉS À RÉSOLU</p>	<p>42. LE BUREAU D'ÉTUDES</p> <p>43. LE DÉLIBÉRÉ</p> <p>44. LES FORMALITÉS À RÉSOLU</p>	<p>45. LE BUREAU D'ÉTUDES</p> <p>46. LE DÉLIBÉRÉ</p> <p>47. LES FORMALITÉS À RÉSOLU</p>	<p>48. LE BUREAU D'ÉTUDES</p> <p>49. LE DÉLIBÉRÉ</p> <p>50. LES FORMALITÉS À RÉSOLU</p>
--	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---

